



Le St-Laurent Echo

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA



Le groupe visiteur, durant la rencontre avec le commissaire Industriel André Joncas, au premier plan. De gauche à droite, M. Gordon Samson, de Richmond, M. Gilbert Pelletier, M. Adélaré Michaud, M. Frank Fraser, de Guysborough, coordonnateur, M. Ed MacDonald, de Port Hastings, comté d'Inverness, M. Doug McGee, journaliste, "The Scotian Sun", de Port Hawkesbury, M. Raymond J. White, maire de Canso, M. Allison J. England, maire de Mulgrave, et Mlle Valerie Rhynold. M. Colin H. Chisholm, maire d'Antigonish, n'apparaît pas sur la photo.

Délégation de Canso à Gros-Cacouna

**"Ne nous considérez pas
 comme des rivaux
 mais comme
 des compétiteurs"**

Page 3

JACYNTHÉ LEVESQUE: PERSONNALITÉ LOUPERIVOISE 1980

SPORT

Triangulaire de natation

**560 points
 pour l'Est du Québec**

Voir section des sports



La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup a rendu hommage aux personnalités de l'année au cours d'un banquet qui rassemblait près de 240 convives au Motel Lévesque, samedi soir. Chacune des neuf personnalités du mois en 1980, s'est vue remettre une plaquette-souvenir gravée à son nom. A Mlle Jacynthe Lévesque, que l'on voit ici assise, une adresse sur parchemin enluminé a également été présentée. Cette adresse portait les signatures du maire de la Cité, M. Yves Godbout qui lui en fait ici remise ainsi que celles des administrateurs de la Chambre locale et des personnes présentes à cette soirée-mérites. Présidente fondatrice de la section K.R.T. de la Société Canadienne de la Sclérose en Plaques, Mlle Lévesque est elle-même atteinte de cette maladie.

**Les enfants font la fête
 au père Noël**



Grands et petits étaient ravis, samedi dernier, alors que le Père Noël a fait son arrivée au Centre d'Achats de Rivière-du-Loup en compagnie de la Fée des Neiges. Chaque enfant avait préparé son boniment pour la circonstance. Une foule nombreuse assistait à ce défilé devenu une tradition pour la Cité des Loisirs.

A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup

**Moins de lits
 en pédiatrie**

Page 5

**Le sort des messageries du CN scellé
 d'ici quelques jours**

Page 5

police en alerte

Par R.M.

Une autre semaine est terminée, sept jours de travail très intenses pour nos policiers. Chaque journée apporte des plaintes de vol, des appels pour des accidents et aussi pour des méfaits. Avec le temps des Fêtes qui approche à grands pas, les vols à l'étalage augmentent à un rythme accéléré.

Au cours de la dernière semaine, deux personnes furent prises la main dans le sac suite à des vols à l'étalage. Il y en a bien d'autres qui sont commis et les coupables réussissent à échapper à la surveillance des gardiens. Un jour ou l'autre, ils tomberont dans le piège. Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, lorsque vous êtes pris après un vol à l'étalage, un dossier s'ouvre à votre nom et bien entendu au criminel, peu importe la valeur du vol. J'espère que ceci fera réfléchir les intéressés!

Les derniers 7 jours furent marqués d'un grand total de 22 accidents, sur ce nombre, trois ont causé des blessures à quatre personnes, fort heureusement, rien de bien grave. Du côté billets pour infraction à la circulation, en voici le bilan: 3 billets pour arrêt

obligatoire non fait STOP; 4 billets pour avoir passé sous un feu rouge; 1 billet pour un virage à gauche au pied de la côte St-Pierre; et finalement 22 billets pour des stationnements interdits. Il semblerait que le stationnement à l'aréna va assez bien cette année. Il y aurait peut être un petit point pour ceux qui stationnent leur véhicule entre l'aréna et le cimetière, il serait peut être plus sage de laisser une voie d'accès au centre, ou alors la Police va s'en mêler.

Vers 03.00 hres le 26 novembre dernier sur la route 185 à la hauteur de Ville Dégelis, il s'est produit une collision frontale entre un camion-remorque et une automobile qui a fait quatre morts. Le conducteur de l'automobile a perdu le contrôle de son véhicule et on connaît la suite. C'est l'Agent Marcel Gauvin du Poste de la Sûreté du Québec de Notre-Dame-du-Lac qui fait enquête dans cette affaire. Les victimes: Mme Anne Cormier, 29 ans et M. Simon R. Diamond, 30 ans tous deux du 28 Mazerole, St-Léonard, N.B.

et également Mme Cécile Poirier, 65 ans et M. Henri Tardif, 71 ans, de la rue St-Antoine, St-Léonard, N.B.

Le 30 novembre dernier vers 23.50 heures, sur la route 230, plus précisément en face du 616 blvd. Hébert à St-Pascal, il s'est produit un accident impliquant un autobus et un piéton qui a causé la mort de ce dernier. La personne en question déambulait sur le trottoir, lorsqu'à un certain moment, le vent lui fit perdre son chapeau, instinctivement le type se mit à la poursuite de son chapeau et au même moment un autobus Voyageur qui circulait en direction ouest-est le frappa au passage. L'Agent Marcel St-Pierre de la Sûreté du Québec à St-Pascal fait enquête dans cette affaire. La victime: M. Joseph Lizotte, 72 ans, Hôtel Victoria, à St-Pascal.

Mercredi dernier, le 26 novembre, le Poste de la Sûreté du Québec de Rivière-du-Loup perdait l'un de ces agents. En effet, une attaque cardiaque devait emporter un jeune policier, marié et père de deux jeunes enfants. A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances. Il s'agit de l'Agent Jacques Lévesque, 35 ans, du 549 chemin Fraserville, Rivière-du-Loup.



Le camelot de la semaine

Michel Nadeau



Nous vous présentons aujourd'hui Michel Nadeau, 12 ans, fils de M. et Mme Bruno Nadeau, du 77 de la rue Saint-Louis.

Camelot depuis six mois, Michel déclare que le goût de gagner un peu d'argent et d'être en contact avec des gens le motive à livrer régulièrement le journal aux abonnés, à vendre à la pige et à distribuer le "Supplément".

née à l'École Joly, Michel Nadeau est un sportif. Il s'adonne en effet à la natation, au soccer, au patinage et au hockey. Il aime la lecture, surtout les récits d'aventure. Les films policiers et d'action l'intéressent aussi. Un de ses passe-temps préférés est le dessin, surtout les caricatures et les paysages.

Il songe déjà à être médecin ou avocat.

Elève de sixième an-

Les personnes âgées peuvent se servir du Centre d'Action bénévole du Grand-Portage

[L.C.]—Il arrive souvent que les personnes âgées aient besoin d'aide pourtant elles ne savent pas qui rejoindre, à qui s'adresser pour répondre à leurs attentes.

Ainsi, le comité dépistage du Centre d'Action bénévole du Grand-Portage [CAB] a mis sur pied le comité dépistage qui est chargé de faire un inventaire des personnes du 3^{ème} âge qui pourraient bénéficier des services du CAB, tels visites d'amitié, téléBonjour, transports, etc...

C'est pourquoi, mercredi dernier, le comité dépistage procédait au deuxième envoi de 100 fascicules du Centre à des personnes de Rivière-du-Loup. Auparavant, un premier envoi avait été fait le 6 novembre dernier et a révélé que 17 individus sur 100 se prévaudraient des services offerts par le Centre, surtout au niveau des transports.

Notons qu'une relance téléphonique aura lieu entre le 3 et 12 décembre prochains. Sur la présente photo, nous pouvons apercevoir dans l'ordre habituel les membres du comité dépistage. Il s'agit de M. Léon Robitaille, Mme Suzanne Caron, et Mme Fernande Boucher. Ne sont pas

sur la photo, Sr. Hélène Létourneau et M. Rosaire Potvin.



commérages

Que les promoteurs d'une deuxième garderie à Rivière-du-Loup s'encouragent. En effet, le Ministère des Affaires sociales du Québec a annoncé dernièrement l'addition de six nouvelles garderies depuis le 1^{er} avril 1980 au Québec. Est-ce à dire que le temps serait aux subventions? Il est vrai que Noël approche....Ah! Ah! Ah!

La Côte St-Jacques est-elle plus dangereuse depuis sa rénovation? Certains se posent la question. A remarquer l'angle de la courbe qui fait que l'automobiliste a l'illusion que l'élargissement de la rue se poursuit toujours dans la descente alors que c'est le contraire qui se produit. Un peu de prudence si vous ne voulez pas vous cogner le nez sur le ciment...



Des scènes comme celles-là où on voit la rivière du loup couler achèvent. S'il faut se fier à la température de la dernière semaine le patin s'en vient...

Si le projet du port méthanier à Gros-Cacouna vous intéresse, le bureau des audiences publiques ouvert par le Ministère de l'Environnement vous offre de la documentation très intéressante selon le Maire de Cacouna Village André Guay. On peut y apprendre toutes sortes de renseignements pertinents...

Un événement qui est en train de venir une tradition à Rivière-du-Loup, le Magasin général au Musée du Bas St-Laurent, sur la rue St-Pierre. Il est ouvert cette année du 11 au 21 décembre, et ce de 14h. à 22h. Les artisans du cuir, tissage, poterie etc...seront sur place. Voilà une belle occasion d'acheter des cadeaux de Noël et paraîtrait-il pour pas cher à part ça.



1 RUE ST-LAURENT
RIVIERE-DU-LOUP
LICENCIE

SPECTACLES

Mercredi et jeudi
les 3 et 4 décembre

Gilles Bernier
Guitare-mandoline

Dimanche et lundi les 7
et 8 décembre

Alain Lamontagne et sa musique à bouche.
Entrée \$3.00

EXPOSITION

A partir du 1^{er} décembre

**Grand-maman
Blandine Roy**

exposera ses courtes
pointes.

Nous vous invitons
toujours à nos buffets
froids du mardi.

\$3.24

Gros-Cacouna impressionne les visiteurs de Canso

[B.B.]—Les maires et promoteurs du site de Melford Point, dans le détroit de Canso, comme lieu d'aménagement d'un port méthanier ont été visiblement impressionnés par leur visite du site portuaire de Gros-Cacouna, au cours de la journée de vendredi dernier. L'expression des visages laissait percevoir que chacun était conscient du chemin à parcourir pour rattraper l'avance considérable que possède Gros-Cacouna, non seulement en raison d'infrastructures portuaires déjà existantes, mais aussi du travail technique à long terme réalisé en vue de l'implantation d'un terminal méthanier.

Arrivés à Cacouna avec plusieurs heures de retard, les visiteurs, au nombre de dix, ont effectué une tournée de l'emplacement et des installations du port en compagnie de MM. Adélaré Michaud, maire de la paroisse de Cacouna, André Joncas, commissaire industriel de la Corporation de promotion industrielle de la région de Rivière-du-Loup, et Gilbert Pelletier, vice-président, avant de se rendre au bureau de la Corporation, à Rivière-du-Loup, où M. Joncas a répondu longuement à leurs interrogations.

Ils avaient d'abord précisé les buts de leur visite: se familiariser avec le site de Gros-Cacouna pour être en mesure de faire des comparaisons avec le site de Melford Point, rencontrer les gens de la région de Rivière-du-Loup pour connaître

leur attitude devant la perspective d'aménagement d'un port méthanier, de prendre contact avec la Corporation de promotion industrielle. Leur visite en était d'abord une d'information sur les aspects positifs et négatifs du projet, en vue de la réalisation duquel les sites de Gros-Cacouna et de Melford Point ont été retenus en raison des possibilités que chacun d'eux peut offrir à Petro Canada et à Trans Canada Pipelines Limited pour la construction d'un port méthanier et d'une usine de regazéification.

Les questions ont surtout porté sur la date possible d'annonce de réalisation du projet, le nombre d'emplois directs qu'il pourrait créer, l'accueil favorable ou non fait au projet par la population la structuration et le fonctionnement de la corporation de promotion industrielle régionale.

Les membres du groupe n'ont pas caché leur admiration pour le travail accompli par cette corporation dans la région de Rivière-du-Loup. Ils ont déjà commencé à étudier les possibilités de former une commission de développement industriel qui regrouperait les comtés d'Antigonish et de Guisboro, les villes d'Antigonish, Mulgrave et de Canso, sur la terre ferme, et les comtés d'Inverness et de Richmond et la ville de Port Hawkesbury sur l'île du Cap-Breton, de chaque côté du détroit de Canso.

Similitudes

Le territoire de la zone de Canso regroupe environ 35.000 habitants éparpillés dans plusieurs villages et quelques petites villes. La principale source d'emplois, et, comme dans la zone portuaire de Rivière-du-Loup, le taux de chômage est très élevé, tout comme l'exode des jeunes vers les grands centres. Autre ressemblance avec la problématique du secteur de Gros-Cacouna, les gens du détroit de Canso voient l'aménagement d'un port méthanier, un outil pouvant aider la zone du détroit de Canso à sortir de son état de sous-développement économique chronique. La venue d'un terminal méthanier et d'une usine de regazéification serait aussi une réponse à un problème préoccupant d'énergie dans cette partie de l'Est du Québec. "Nous ne pouvons pas compter sur la disponibilité d'énergie hydro-électrique que vous avez au Québec", a précisé un membre du groupe.

Les visiteurs ont confirmé l'existence de quais d'amarrage à Mulgrave et à Canso, huit milles à l'ouest du site de Melford Point, de même que de certains services. Les localités du détroit de Canso ont aussi réclamé ensemble l'implantation à Melford Point du port méthanier et de l'usine de regazéification, après la remise en vedette récente de ce site, où une consultation populaire sur

les aspects environnementaux impliqués sont prévues pour la fin de janvier 1981. Les visiteurs Néo-Ecossais se sont déclarés très heureux de l'accueil qui leur a été

ménagé au Québec et souhaitent se voir considérer davantage comme des compétiteurs que comme des rivaux.

Le groupe est reparti en

soirée pour Québec d'où il devait s'envoler en direction de Boston pour visiter des installations de transformation et de transport de gaz naturel à Everett et Lawrence.

Nouvelle vocation pour le D.S.C. de Rivière-du-Loup

[B.B.]—Avec l'implantation progressive de centres locaux de services communautaires [C.L.S.C.] dans la région, le Département de Santé Communautaire de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup verra son rôle de surveillance, d'évaluation et d'application de programmes de santé publique dans la région K.R.T., s'orienter graduellement vers la promotion de la santé et de la sécurité au travail.

Cette transformation amènera la mise en place de nouveaux services et l'engagement de personnel spécialisé. Un médecin et un coordonnateur sont déjà engagés et en contact avec la Commission de Santé et Sécurité au Travail (CSST), pour organiser ce service qui

aura une envergure moindre que celui de santé communautaire, en raison du nombre restreint d'industries dans le Grand-Portage.

Services dispensés

En attendant que les nouveaux CLSC de Saint-Pascal-Rivière-du-Loup et Témiscouata soient ouverts au public ainsi que leurs points de service, le DSC de Rivière-du-Loup a signé des ententes pour dispenser des services de santé maternelle et infantile, de protection contre les maladies contagieuses, de santé dentaire, de santé en milieu scolaire et de soins à domicile aux personnes âgées et handicapées de ces territoires.

Comme ce fut le cas

pour les CLSC du Transcontinental et de Trois-Pistoles, les budgets et le personnel seront transférés à mesure qu'ouvriront les nouveaux CLSC et points de services.

La direction du DSC a fait des démarches pour obtenir que les services de santé et de sécurité au travail dépendent de la même région administrative. Pour les fins de santé communautaire, le DSC est en relation avec le Conseil de la santé et des services sociaux de Québec, alors qu'en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail, il relève du bureau régional de l'Est du Québec de la CSST. Ces chevauchements de régions amènent des complications administratives pour le DSC.

"Trudeau veut passer à l'histoire"

(Charles-Eugène Dionne)

[L.C.]—"Trudeau est bien orgueilleux; il veut passer à l'histoire comme le gars qui est allé chercher la Constitution à Londres".

C'est en ces termes que s'exprimait l'ex-député créditiste, M. Charles-Eugène Dionne devant les étudiants du Cégep de Rivière-du-Loup lors d'une rencontre d'information sur le rapatriement unilatéral de la Constitution tel que prôné par le gouvernement fédéral, mardi dernier.

Pour bien faire comprendre aux étudiants les conséquences de ce geste advenant sa réalisation, M. Dionne comparait la Constitution à un contrat où chaque partie a des obligations à faire res-

pecter et à respecter.

De plus, d'après M. Dionne, nous avons tout ce qu'il faut ici pour bâtir, les Européens, poursuit-il, viennent prendre exemple chez-nous. Certains, affirme l'ex-député, ont intérêt à créer un atmosphère de peur, il ne faut pas que vous vous laissiez prendre au piège.

De son côté, le député provincial Jules Boucher a longuement entretenu les étudiants sur les conséquences d'un rapatriement unilatéral telles au niveau des richesses naturelles, l'éducation et dans le domaine du travail.

Une intervention remarquable de l'assistance

fut celle de M. Maurice Dumas. En effet, ce dernier a demandé aux jeunes où était leur chaleur? Je ne la sens pas, dit-il. Alors que vous vous demandez ce que peuvent faire les autres provinces, il serait plus important que vous vous demandiez ce que vous, vous pouvez faire pour empêcher ce geste du fédéral, conclut-il.

Notons qu'à la suite de ces interventions, l'ancien MEQUI du Cégep a décidé de mettre sur un pied au cours des prochains jours un colloque où toute l'information pertinente sur le rapatriement unilatéral de la Constitution et ses conséquences serait diffusée.



Le député Jules Boucher et l'ex-député créditiste au fédéral, Charles-Eugène Dionne se sont rendus au Cégep de Rivière-du-Loup pour expliquer aux étudiants leur position négative face au rapatriement unilatéral de la Constitution du Canada.



En service



Jean Roy
(Pharmaciens)

Dimanche de midi à 21 hres

564 Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-2176

éditorial

Par Beauvais Bérubé.

Le C.N., un service public?

Le progrès technologique tend à faire de l'homme moderne un robot télécommandé, dont les comportements sont de plus en plus dictés par la logique aveugle des normes et des ordinateurs.

Il importe donc que les citoyens de 1980 réagissent rapidement pour que le facteur humain continue à primer dans l'organisation et le fonctionnement d'une société habitée par des humains.

Certains verront dans l'énoncé qui précède, le produit d'une rêverie de philosophe-amateur. Il suffit pourtant de s'arrêter tant soit peu à observer et à réfléchir pour constater que dans notre vie de tous les jours, les méthodes modernes de gestion des grandes entreprises de services ont besoin d'être humanisées et remises au service de l'homme. Celui-ci pourrait alors échapper à la domination d'une mécanisation et d'une automatisation à outrance qu'il a lui-même contribué à mettre en place, et dont il devient graduellement l'esclave.

Parler de l'organisation d'une société en fonction des besoins des individus qui la composent avant de faire entrer en ligne de compte le facteur rentabilité économique, amène à s'interroger sur ce à quoi s'identifie la notion de service public dans l'esprit des dirigeants des grandes entreprises oeuvrant dans ce secteur.

Un événement récent, qui affectera sans doute la population de Rivière-du-Loup et son économie dans un avenir plus ou moins rapproché, vient de démontrer une fois encore, que pareilles interrogations sont justifiées.

Il s'agit de la décision du Canadien National de "normaliser" davantage les opérations de sa division des messageries en supprimant de près de moitié ses soixante-dix centres de messageries d'ici la fin de 1981. Devant ce nouveau geste de progrès à rebours, pendant combien de temps encore pourra-t-on référer au C.N. comme à une entreprise de service, si ces services disparaissent les uns après les autres? Les dirigeants du Canadien National sont-ils encore conscients que le rôle de cette entreprise en est un de service public? Quand donc le souci d'assurer des services à la population qui les finance de ses taxes ne l'oublions pas-passera-t-il avant la hantise de la sacro-sainte rentabilité? N'y aurait-il pas lieu pour le gouvernement fédéral, d'exiger de cette société d'Etat qu'elle remplisse d'abord pleinement son rôle au meilleur coût possible grâce à une saine gestion, quitte ensuite pour Ottawa de combler les déficits réduits à leur plus bas niveau?

N'y a-t-il pas lieu de s'indigner de cette nouvelle "stratégie opérationnelle" du C.N., de ce chambardement qui n'aboutira qu'à réduire la qualité du service de messageries, voire même de pénaliser les localités de moindre importance, tout en entraînant la suppression de quelque 1100 postes. Avec les dépenses que va occasionner la centralisation et le recyclage du personnel déplacé, il y aurait sans doute eu possibilité de rentabiliser davantage le service des messageries d'une manière plus intelligente.

Comment peut-on demander aux employés d'entreprises sans cœur et si peu soucieuses de servir le public comme le C.N. d'être motivés et d'avoir le souci de servir la clientèle, quand les dirigeants de cette même entreprise sont les premiers à s'en désintéresser?

La population de notre région, qui s'apprête à être de nouveau maltraitée par le C.N. devrait protester énergiquement auprès des autorités compétentes et exiger que la compagnie en question joue adéquatement son rôle. S'il fut un temps où le slogan "Le CN sert le Canada" était vrai, cette affirmation est de moins en moins vraie aujourd'hui.

On pourrait en écrire tout autant du service des postes du Canada et de bien d'autres services étatisés, dont la bureaucratie a perdu le sens de l'humain dans l'application de politiques administratives conçues strictement en fonction de normes et de budgets.



place aux lecteurs

N.D.L.R. concernant les lettres ouvertes.
Le Journal Saint-Laurent-Echo ouvre ses pages et ses colonnes à tous ses fidèles abonnés dans l'expression de leur point de vue sur divers sujets d'actualité locale ou régionale par le biais de "place aux lecteurs". Bien entendu, pour être considérée, toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou simplement vulgaire. De plus, les lettres pourront toujours être abrégées, corrigées en somme, éditées avant publication par le Journal. Le Saint-Laurent-Echo ne se tient pas responsable des idées et opinions exprimées dans cette rubrique qui ne reflète aucunement la pensée ou l'orientation de cette entreprise de presse.
La Rédaction.

Au rédacteur de "Police en alerte"

Je vous écris ceci parce que je suis vraiment écoeuvrée de lire l'expression "jeunes voyous" dans vos articles sur les vols. Monsieur, il est tout à fait injuste d'écrire cela à propos de faits dont vous ne connaissez pas les raisons ou les personnes impliquées.

Quand de grands personnages fraudent "personnage dit de milieu sain", ou que des compagnies nous volent (porte à porte), on ne dit pas que ce sont des voyous, mais on dit que c'est parce qu'on n'a pas une justice vigilante mais on ne dit pas que quand un de ces jeunes fait un de ces actes que c'est à cause de la société qui est mauvaise.

Monsieur, je vous conseille de vous procurer le livre sur les jeunes délinquants, vous verrez que ce ne sont pas des "voyous" mais des malpartis, ou des enfants à problèmes et pas des petits problèmes, croyez-moi.

On sait bien que bien des fois ce sont comme vous dites "de gentilles dames" et c'est bien dommage. Pourtant, il y a de gentils "voyous" et des mauvaises dames (sans accuser personne). Dieu dit: "Demandez et l'on vous donnera", mais voyez-vous un de ces jeunes demande à une dame: "Me donneriez-vous un peu d'argent, j'en ai besoin?" Pourtant, il n'aura pas encore volé qu'on dira que c'est un "voyou" et s'il vole, c'en est quand même un "voyou". Décidez-vous: "Est-il voyou parce qu'il

vole ou parce qu'il ne l'a pas demandé avant?"

Je respecte les victimes de ces actes, mais respectez aussi ces jeunes car ça pourrait arriver à bien des gens qui ne sont pas nécessairement comme vous dites "des voyous".

Alors, M. l'écrivain d'articles policiers, évitez de les traiter de "voyous". Il serait pourtant si simple d'écrire sans choquer ni la victime ni le coupable. Par exemple: "jeunes a-

dultes", ou "Jeunes qui agissent sans réfléchir". Et pour ceux que mon opinion choque lisez ceci: "Bien pris qui croyait prendre". Traduction: La société leur enlève droit et liberté. Eux vous leur lèvent votre sacoche ou portefeuille.

Et sachez pour finir que l'on doit respecter l'opinion des gens (riche ou pauvre).

Anne Martin
Rivière-du-Loup.

Remarque pour une annonce sexiste

J'adresse cette remarque à l'annonce parue le 26 novembre 1980 dans le Supplément au sujet du Bar Tatugou qui indiquait qu'il y aurait à compter du dimanche 30 novembre et pour tous les dimanches 5 gogo-boys.

Mais avez-vous lu, chères lectrices, la condition pour y aller qui se lisait comme suit: Obligatoirement être accompagné. Cela veut-il dire qu'il faut mesdames que l'on soit accompagnée pour aller voir ces hommes danser et que les messieurs peuvent aller voir les danseuses et strip-teaseuses tout seul comme des grands?

Si au moins la condition était d'avoir obliga-

toirement 18 ans, ça se comprendrait mais une telle chose est inacceptable. De plus, un bar de cette catégorie n'a pas le droit d'exiger cette condition puisque les bars sont ouverts à toute personne de 18 ans et plus que ce soit mâle ou femelle qui y dansent.

J'espère que le propriétaire fera les changements qui s'imposent tout en respectant les droits de la personne. De toute façon, moi, jeune fille, de 22 ans, j'irais voir ces gogo-boys seule car je suis majeure et que j'ai le droit de le faire sans être accompagnée.

Anne Martin
4-A Casgrain
Rivière-du-Loup.

Jeunes hockeyeurs libres

La semaine de l'Appréciation de la Jeunesse vient de se terminer, mais il n'est pas trop tard pour apprécier un groupe de jeunes de 18 ans et moins qui se sont réunis pour former une équipe de hockey dans le secteur du Parc Cartier, sans structure, sans Fédération ou autre. Ces jeunes se réunissent à toutes les semaines sous la surveillance de leur président Bernard Tanguay, accompagné d'un bureau de direction formé par eux-mêmes, cette équipe s'identifie par le nom de l'équipe

de hockey "Armée Rouge".

J'ai assisté à leur réunion cette semaine et ils invitent d'autres jeunes des paroisses ou des comités de loisir ou des paroisses environnantes qui seraient intéressés à entrer en communication avec eux pour partager leur loisir qu'est le hockey.

Félicitations à ce groupe de jeunes du Parc Cartier et leur souhaite un franc succès.

Camillien Thériault.

st-Laurent-echo
16, rue du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3
Tél.: 862-1774

Directeur:
Georges Fraser

Publicitaires:
Maurice Paré
Pierre Lévesque
Magella Fluet
Michel Pelletier (Témiscouata, Transcontinental)

Secrétaire à la publicité:
Marthe Paré

Carteur:
Serge Mévior

Rédacteur en chef:
Mireille R. Tremblay

Journalistes:
Beauvais Bérubé
Lyne Chassé

Sports:
Gilles Leblond
Régis Ouellet

Chef monteur:
Gaston Rousseau

Tirage et distribution:
Hugues Bérubé

Abonnements:
Marthe Bouchard

Tombe des nouvelles (pour communications):
Vendredi, 12 heures.
Tombe de la publicité:
Jeudi, 17 heures.

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement numéro 0758

Dans Rivière-du-Loup, la livraison de votre journal est effectuée par camions.
A la poste: \$0.30
A l'année: \$17.50
A l'extérieur de la ville de Rivière-du-Loup, par la poste \$15.00 pour 1 an
\$9.00 pour 6 mois
Autres pays: \$50.00 pour 1 an.

Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup

Diminution du nombre de lits de pédiatrie

[B.B.]—De 40 qu'il était, le nombre de lits ouverts au département de pédiatrie de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup est passé à 30 à la fin de l'été et sera réduit à 21 lits en 1983.

Actuellement, le nombre de lits de ce département qui sont occupés varie de 15 à 18, la plus basse moyenne d'occupation enregistrée ayant été de 6 à 7 lits.

Ces précisions ont été fournies par le directeur général de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, M. Omer LaViolette, lors d'une assemblée publique d'information sur la situation financière et les services de cet établissement hospitalier, le 26 novembre dernier.

A une personne qui demandait si la diminution des admissions enregistrées dans certains départements était reliée à une utilisation accrue du service d'urgence, M. LaViolette a répondu que la baisse du nombre des enfants était en partie responsable de cet état de chose, dans la région de

Rivière-du-Loup comme ailleurs. Il a signalé que dans la région métropolitaine de Québec, il y aurait centralisation dans un seul hôpital des cas de pédiatrie, le nombre des hôpitaux hors de Québec et Montréal pourvus d'un département de pédiatrie devant être sensiblement réduit. Un tel département demeurerait toutefois ouvert à l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup.

Comme autre explication à la diminution des admissions au département de pédiatrie, M. LaViolette a mentionné la présence actuellement, d'un seul spécialiste en pédiatrie, le Dr. Jean-Paul Sauvageau, directeur du département de pédiatrie. L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, est présentement à la recherche de deux autres pédiatres désireux de venir exercer leur profession ici, mais la tâche est difficile en raison de la préférence de ces spécialistes pour les grands centres.

Réduction de personnel

Le taux d'occupation réelle du département de pédiatrie de l'Hôtel-Dieu a amené la direction de l'institution à une évaluation qui se traduit en personnel par le maintien d'une équipe de base pouvant répondre aux besoins de vingt enfants.

Le remplacement de personnel à temps complet par des employés à temps partiel a eu pour résultat la mise à pied de cinq puéricultrices et de deux auxiliaires, ces mises à pied pouvant entraîner une trentaine de déplacements d'employés à divers postes.

Certains employés mis à pied, présents à l'assemblée, ont manifesté leur désapprobation de cette mesure, ce qui a amené le président du conseil d'administration, M. Yvon Ouellet, à dire que la direction de l'hôpital s'était montrée honnête avec le personnel et avait encouragé des puéricultrices touchées par la diminution de personnel à devenir infirmières auxiliaires.

Le sort du centre de messageries CN scellé d'ici quelques jours?



[B.B.]—D'ici la fin de la présente semaine, la population du Québec et de la région de Rivière-du-Loup devrait en apprendre davantage sur le sort réservé aux centres de messageries du Canadien National, dont celui de notre ville.

On sait que le 17 novembre dernier, le C.N. annonçait son intention de rationaliser davantage les opérations de sa division des messageries, dont le déficit, qui est allé en augmentant au cours des dix dernières années, atteindra vraisemblablement près de \$50 millions en 1980. Les messageries CN envisagent comme changement, de concentrer leurs efforts sur l'acheminement, entre les

principaux centres de messageries, des envois plus lourds et plus volumineux au détriment de l'acheminement des petits colis. Cette modification de stratégie-marketing résultera en une réduction de près de la moitié des 70 centres de messageries d'ici la fin de 1981, et entraînera une réduction de quelque 1100 postes au niveau du personnel-cadre et syndiqué.

Dans la région de l'Atlantique, il est déjà connu que les centres de messageries de Campbellton et Edmundston seront fermés l'an prochain. A Rivière-du-Loup, qui relève maintenant de la région du Saint-Laurent, le personnel du centre de messageries manifeste beau-

coup d'inquiétude sur le sort qui l'attend. Sept employés y travaillent, y compris le directeur, M. Raymond Morissette.

Jusqu'à présent, aucun avis formel de fermeture n'est parvenu au centre de messageries de Rivière-du-Loup, mais le pire est à craindre.

Surtout quand on apprend de source fiable qu'au Québec, le CN ne laisserait ouverts que ses centres de Montréal, Québec et Drummondville.

Ce qui signifierait la fermeture des centres de Rimouski, Rivière-du-Loup, Jonquière, Val D'Or, Trois-Rivières, Granby et Sherbrooke.

Budget de près de \$15 millions

[B.B.]—Le budget d'opération de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup pour l'année financière 1980-81 s'élève à près de \$15 millions, comparativement à \$12,398,781 l'an dernier.

C'est ce qui ressort du rapport présenté par le directeur des finances de l'institution, M. Fernand Rossignol, lors de l'assemblée publique d'information à laquelle une centaine de personnes étaient présentes, à l'auditorium de ce centre hospitalier régional, le 26 novembre dernier.

Pour une troisième année consécutive, l'exercice financier en cours devrait se solder par un surplus budgétaire. Ce surplus prévisible d'environ \$55,000. devrait être sensiblement égal à celui de l'an dernier, ce qui a permis à l'institution de réduire à \$474,582. son déficit accumulé. Comme l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup a enregistré des surplus d'opération de-

puis les deux dernières années, le ministère des Affaires sociales versera prochainement une subvention de \$475,000. pour effacer complètement ce déficit accumulé, qui s'est déjà élevé à \$700,000.

Revenus et dépenses

En 1979-80, au 31 mars, l'apport financier du M.A.S. a été de \$12,296,973. Les usagers des services de l'hôpital ont, pour leur part, versé une contribution de \$349,060. Quant aux services rendus à d'autres institutions, ils ont rapporté \$47,940. alors que les revenus en provenance d'autres activités du centre hospitalier ont atteint \$194,371.

Au chapitre des dépenses, les soins infirmiers, y compris les fournitures, le soin des malades, la pédiatrie et les salaires, ont coûté \$5,054,791., alors que les services spéciaux tels les services

techniques, de laboratoire, radiologie, cardiologie, pharmacie, etc... s'élevaient à \$2,214,183. Pour ce qui est du coût des services généraux, tels la diététique, l'entretien ménager, la buanderie, la lingerie, l'entretien, l'électricité, le chauffage, les assurances, etc... il s'est élevé à \$4,477,914. Quant aux services dispensés par le Département de Santé Communautaire attaché à l'Hôtel-Dieu un des trente-deux du genre au Québec, ils ont atteint le montant de \$1,087,078.

Le même rapport, mentionne que les bâtiments de l'Hôtel-Dieu représentent un investissement de \$8,210,000., les équipements \$2,608,000., la valeur des terrains d'une superficie d'un million de pieds carrés étant de \$57,300. S'il fallait remplacer ces ressources selon les valeurs d'aujourd'hui, il en coûterait \$40 millions.

RESTAURANT LA TERRASSE



LE DINER BUFFET BOURGUIGNON
du lundi au vendredi de 11h.30 à 14h.

Potage
Table à salade
4 choix de plats principal **\$4.99**
Service à volonté

LES SPARE-RIBS B.B.Q.
nouvelle spécialité du samedi soir.

Repas complet
Soupe à l'oignon gratinée
Spare-ribs fumé B.B.Q. (sur grille)
Salade de chou
Oignon français **\$8.95**
Dessert
Café
Spécial pour enfants : 12 ans **\$4.00**

LE BRUNCH \$5.50

Tous les dimanches de 10h. à 14h.
Venez bruncher en famille ou entre amis.

Nos spécialités du dimanche soir,
LE BUFFET FROID ET CHAUD

de la Terrasse, **\$8.50**
à 17h.30.

Spécial pour enfants-12 ans **\$4.00**

ET LA COTE DE BOEUF
Repas complet **\$9.95**



Nous servons des menus gastronomiques sur demande.

Motel Lévesque

171 FRASER 862-6927

Pour réservation :

862-2790.

Au lendemain de l'Épiphanie, les loupesivois aux urnes

Dès le 7 janvier, lendemain de l'Épiphanie, les loupesivois seront invités aux urnes pour entériner ou non par référendum la décision de leur conseil municipal concernant la vente du réseau électrique de Rivière-du-Loup à l'Hydro-Québec.

Comme l'a annoncé le maire Yves Godbout, lundi le 24 novembre dernier, cette échéance est fixée par les autres délais prévus pour finaliser la transaction avec la société d'Etat et ce, en concordance avec la loi qui oblige la municipalité à procéder par référendum au moment de se départir de cet important actif.

Les négociations ne sont pas encore complétées, a appelé le premier magistrat, mais leur rythme et leur ton inspirent de l'optimisme aux administrateurs municipaux qui anticipent de pouvoir livrer la propriété

du réseau à l'Hydro-Québec en février prochain.

Une campagne de promotion sera mise en branle pour inciter le plus grand nombre de propriétaires-électeurs à aller voter, a également signalé le maire Godbout.

Une augmentation de taxe prévisible

Il y a un an, les membres du conseil laissent présager une augmentation de taxe pour 1981, c'est ce qui se confirme à quelques semaines de l'adoption du budget 1981 alors que le maire a brossé les grandes lignes de la situation financière de Rivière-du-Loup, lundi soir dernier comme l'exige la loi 105. Même si de l'avis de M. Godbout, les finances de la Cité sont "saines et équilibrées" la Cité se doit selon lui pour conserver cet état de fait, de freiner l'augmentation de certains coûts de services municipaux nécessaires sans pour autant diminuer leur niveau actuel; de plus, la Cité en 1981, fera une priorité de financer les immobilisations par le budget annuel plutôt que d'encourir des dettes à long terme. A cet effet, le maire a signalé que les coûts actuellement en vigueur du loyer de l'argent rendent prohibitifs ces emprunts.

En 1980, une bonne performance

Selon les prévisions possibles à quelques semaines de la fin de l'exercice financier actuellement en cours,

la Cité de Rivière-du-Loup terminera l'année avec des dépenses réelles un peu moindres que celles prévues en début d'année. Cela est attribuable en partie selon le Maire, au fait que les opérations courantes de l'administration municipale ont pu se réaliser sans emprunt temporaire auprès d'institutions financières. La Cité a même effectué quelques placements à bon rendement.

Mais la loi de la réforme de la fiscalité municipale a joué de vilains tours à la Cité puisque, explique M. Godbout, contrairement aux attentes, le Gouvernement du Québec n'a versé que \$343,645. en compensation tenant lieu de taxe alors qu'on lui avait fait miroiter \$448,000. Il ajoute même que les administrateurs de la Cité prévoient que cette réforme aura d'autres effets négatifs sur les budgets de 1981 et même 1982.

Une position d'attente

Rivière-du-Loup étant la plus grosse agglomération de l'actuel comté de Rivière-du-Loup, les édiles adoptent une attitude d'attente du voeu manifesté par les plus petites municipalités autour pour exprimer ses intentions quant au découpage du territoire d'une future municipalité régionale de comté.

C'est ainsi que le maire Yves Godbout a répondu aux questions de la presse quant à l'échéance fixée par le comité de consultation des municipalités régionales de comté (M.R.C.) qui requiert des municipalités les résolutions à cet effet pour le 12 décembre. La question n'avait pas été portée à l'ordre du jour de la séance publique même si les conseillers l'ont débattue en comité de travail déjà, a ajouté M. Godbout.

Poursuivant sur ce sujet, en précisant qu'il exprimait son opinion personnelle, le maire a avoué "j'en ai un peu peur de ces M.R.C." puisqu'elles pourraient devenir de petits gouvernements régionaux dont le président pourrait être appelé à siéger comme député à l'Assemblée Nationale. Au sujet de la représentativité qu'il veut débattre plus à fond, le Maire ajoute: "Rivière-du-Loup ne se laissera pas dire par de petites municipalités ce qu'elle doit faire chez-elle et inversement". Puisque la loi est passée au gouvernement, "faudra vivre avec" mais dans l'intervalle, a-t-il conclu, Rivière-du-Loup veut prendre le temps d'y penser tout en livrant les résolutions à temps pour le 15 décembre.

Placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute concurrence

1 à 3 ans

13 1/2%

4 à 5 ans

13 3/4%

6 à 10 ans.

14%

Intérêts semi-annuels.

Pour plus d'informations, communiquez chez:

LEVESQUE, BEAUBIEN INC.

TEL.: 862-9341

110, Lafontaine, Rivière-du-Loup
Nous assumons les frais d'appel.

DERNIERE HEURE:

Rénéald Landry ne sera pas candidat

[B.B.-L'abbé Ronald Landry, nommé récemment curé de Saint-Ludger de Rivière-du-Loup, a rendu publique, dimanche, sa décision finale de ne pas briguer les suffrages comme candidat du Parti Libéral du Québec, lors des prochaines élections générales, au Québec.

Dans un article intitulé "Faisons le point" lu aux messes du dimanche et distribué aux média d'information, l'abbé Landry déclare que la mission de curé de Saint-Ludger qui

lui a été confiée, a été déterminante dans sa prise de décision. Cette mission diocésaine fait du pasteur d'une paroisse un rassembleur et non un homme de division, déclare l'abbé Landry, qui a décidé de ne pas être candidat, après consultation avec l'évêque du diocèse de Ste-Anne et d'autres personnes autorisées.

C'est dans un esprit d'unité de pensée et d'action que l'abbé Landry se déclare toujours prêt à

servir des paroissiens et paroissiennes de Saint-Ludger, paroisse dont il se dit fier.

Par cette mise au point, l'abbé Landry veut mettre fin à toute interprétation, tout doute ou rumeur de candidature officielle et éventuelle. On sait qu'il y a quelques semaines, de multiples démarches ont été faites tant dans la population que par le chef du Parti Libéral du Québec, M. Claude Ryan, pour que l'abbé Landry se porte candidat aux pro-

chaines élections provinciales, avec mission spéciale de prendre en charge le dossier des loisirs à l'échelle du Québec.

L'abbé Landry se dit conscient toutefois que ces démarches ont eu lieu, non en raison de son identification à un parti politique donné, mais à cause de l'expérience de vingt-cinq années qu'il possède dans les domaines des loisirs et de l'éducation.

6/36

GROS LOT
APPROXIMATIF VENDREDI
\$391,000

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

17	19	27	30	31	33
6 SUR 6	0	191,326.00	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ 35		
5 SUR 6	112	1,537.40	VENTES TOTALES: \$1,992,981.		
4 SUR 6	5581	85.70			
5 SUR 6+	6	19,132.60			

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.



TIRAGE: 135
28 nov. 1980

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
718613	3	GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES 18613	30	GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES 8613	297	GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES 613	2970	GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES 13	29700	GAGNANTS DE 5\$

INTER

226198

226198

6198

198

98

250 000\$

2 500\$

250\$

50\$

10\$

Gros lots de 25 000\$

775910

378481

124287

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 85962

2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$

8	5	9	6	2	X
X	8	5	9	6	2

Numéro tiré 1226

3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$

1	2	2	6	X	X
X	1	2	2	6	X
X	X	1	2	2	6

Numéro tiré 977

4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$

9	7	7	X	X
X	9	7	7	X
X	X	9	7	7
X	X	X	9	7

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Un délai de réflexion jusqu'au 15 décembre

[B.B.]-Les élus municipaux des onze municipalités intéressées à se regrouper pour former une municipalité régionale de comté distincte dans le secteur de Trois-Pistoles se réuniront à nouveau vers la mi-décembre pour étudier une dernière fois les implications et les possibilités de concrétisation d'un tel projet.

Dans l'intervalle, la réflexion sur le bien-fondé d'une telle démarche va se poursuivre.

Une assemblée publique d'information du comité de consultation du Bas Saint-Laurent pour la création de M.R.C. dans cette zone, tenue à Trois-Pistoles le 25 novembre dernier, a regroupé une cinquantaine de personnes, dont des représentants de sept des onze municipalités qui formeraient la municipalité régionale de comté des Basques. Saint-Médard, Saint-Mathieu, Saint-Simon, Saint-Paul-de-la-Croix, Rivière Trois-Pistoles et la Ville de Trois-Pistoles étaient représentés à cette assemblée, à laquelle étaient aussi présents des envoyés de Saint-Guy. Quant à l'absence de porte-parole des municipalités de Saint-Eloi, Saint-Cyprien, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Clément et Sainte-Rita, elle serait imputable à la mauvaise température.

L'assemblée présidée par M. Jacques Leblanc, président du comité de consultation, s'est révélée à la fois animée et empreinte de sérieux. Dès le début on a perçu dans l'assistance une volonté d'aller de l'avant vers la création d'une M.R.C. distincte, qui renforcerait la position de la zone de Trois-Pistoles, située entre deux pôles urbains d'importance, Rimouski et Rivière-du-Loup.

Certains ont exprimé un vif ressentiment à l'endroit de la loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme et de la loi 90 sur le zonage agricole, cette dernière constituant en elle-même un instrument d'aménagement mis en place avant même qu'existent les M.R.C. auxquelles on veut confier ce rôle. Un maire a toutefois ramené la discussion sur le véritable sujet en déclarant que lui-même et les autres participants à l'assemblée étaient réunis non pour critiquer les législations gouvernementales, mais pour discuter de l'à-propos d'un regroupement pour promouvoir les intérêts municipaux communs.

Parmi les questions qui ont retenu l'attention, la grande étendue du territoire des Basques et son peuplement peu nombreux a suscité des commentaires. Dans les onze municipalités, on a dénombré environ 12,810 habitants, la ville de Trois-Pistoles incluse, a-

vec une population de 4,530 habitants. Au plan financier, certaines précisions fournies sur la subvention de base pour le fonctionnement d'une M.R.C. de petite taille et le mode de calcul de la subvention per capita pour une M.R.C. de moins de 20,000 habi-

tants, ont rendu des participants songeurs. On s'est également demandé si, advenant sa création, une M.R.C. de quelque 12,000 habitants ferait le poids face au gouvernement. Il est à prévoir que les recommandations du comité de consultation feront mention du carac-

tère homogène de la zone des Basques, mais on sait d'autre part que le gouvernement ne manquera pas de se poser des questions sur l'à-propos de créer des M.R.C. de moins de 20,000 habitants.

Pour un, le Conseil économique de Trois-Pistoles, après avoir analysé

les diverses implications de la formation prochaine des M.R.C., a exprimé par voie de résolution, le 13 novembre dernier, sa volonté de voir former une municipalité régionale de comté regroupant les onze municipalités du territoire des Basques.

Notons que le Conseil

économique de Trois-Pistoles appuie et encourage les efforts des conseils municipaux oeuvrant à la formation d'une M.R.C. pour le territoire des Basques, qui y trouverait des avantages aux plans de la gestion et de l'aménagement.

Les étudiants en techniques loisirs au Cégep de Rivière-du-Loup ont un monde à recréer

[L.C.]-"Le travailleur en loisir verra son rôle se modifier pour devenir davantage un "rassembleur" une ressource à utiliser plutôt qu'un organisateur d'activités".

Telle est la perception du travailleur en loisir, qu'a l'Abbé Ronald Landry, conférencier invité par les étudiants en techniques de loisirs du Cégep de Rivière-du-Loup, samedi dernier, lors d'un colloque sous le thème "On a un monde à recréer".

Rappelons que ce colloque était organisé par les étudiants en techniques de loisirs, du Cégep 2ième année dans le cadre des cours de Récréologie I et d'Animation II.

Les principaux objectifs de ce colloque sous la responsabilité des professeurs Lionel Fortin, Jean Lebrun et Jean-Guy Emond, étaient de décou-

vrir le vécu réel d'un travailleur en loisir et découvrir les perspectives de développement en loisirs au Québec.

Outre l'Abbé Landry,

étaient invités à ce colloque réunissant 94 étudiants de 1ère année loisir de Rivière-du-Loup et 16 étudiants du collège St-Louis Maillet d'Edmundston. Mme Françoise Du-

bé, et M. Michel Belzile (secteur municipal), Mme Louise Gagné et M. Réjean Moffat, (secteur institutionnel), et M. Edwins Sims, de la Base de Plein Air.

Sur la présente photo, nous pouvons apercevoir M. l'abbé Ronald Landry qui a agi comme animateur lors de ce colloque en loisir.



15% d'escompte sur toute marchandise.
Notre pouvoir d'achat le permet!

La grande allure du tweed, à la hauteur de toutes vos parties des fêtes.
Le tweed: Jour, soir, pour toutes les occasions.

au CHATEAU DE L'HABIT,

450 Lafontaine, Rivière-du-Loup
862-3384
613, 41ème avenue, La Pocatière
856-2535.

Le parrainage civique solution pour contrer la délinquance

Par Lyne Chassé

Le parrainage civique demeure peut-être la seule solution pour contrer le phénomène de la délinquance dans la région de Rivière-du-Loup.

Tel est l'avis émis par certains observateurs lors d'une soirée d'information le 26 novembre dernier où le juge Bertrand Laforest du tribunal de la Jeunesse

et Mme Renée Moreau, coordonnatrice du Parrainage civique de Québec étaient les conférenciers invités.

Comme on le sait, le Centre d'action bénévole du Grand-Portage (CAB) a inscrit dans ses activités au printemps prochain le parrainage civique.

Selon le Juge Bertrand Laforest, le parrainage civique est très important

pour l'adolescent en difficulté puisque cela constitue un geste gratuit de la part du parrain ou de la marraine.

Il est important pour l'enfant, note-t-il, qu'une relation d'amitié s'établisse. Souvent, explique le Juge, l'enfant délinquant souffre de problèmes à la maison: parent alcoolique, troubles d'apprentissage, manque d'argent, absence d'hygiène. Un ca-

fé, poursuit-il, une fois par semaine peut faire beaucoup, beaucoup plus qu'on ne le suppose. Si on sauve un enfant par an, cela est déjà très bon, affirme-t-il.

Quant à Mme Renée Moreau, elle partage les mêmes idées que le Juge Laforest et voit la nécessité que le parrainage se fasse pour un minimum d'un an pour que l'adolescent et le parrain se lient

d'une relation valable.

Notons qu'un comité a été formé, mercredi soir dernier, et est composé de Claire Nadeau, directrice du Centre d'Action bénévole du Grand-Portage, Jacques Baril, professeur à l'école Notre-Dame, Jean-Yves Desrosiers, également professeur, Norbert Tremblay, représentant du directeur de la protection de la

Jeunesse et de Mme Andrée Dubé. Ce comité devra se réunir au cours des prochains jours pour trouver trois autres personnes-ressources qui viendront compléter l'équipe du parrainage civique. De plus, précisons que le CAB verra à engager un coordonnateur ou une coordonnatrice et ce, pour une période de six mois.



Le Juge Bertrand Laforest était le conférencier invité par le Centre d'Action bénévole du Grand-Portage, mercredi dernier. Il a entretenu l'assistance de la nécessité et du bien-fondé du parrainage civique pour les jeunes aux prises avec des difficultés.



Idees de Cadeaux Inoubliables

Chez-nous, on s'occupe de vous.



- Foulards
- Chemises
- Gants
- Pyjamas
- Robe de chambre
- Chandails de toutes sortes



MV
MERCERIE VEZINA
 508 Lafontaine, Rivière-du-Loup
 862-2372



SI VOUS AVEZ L'OCCASION NOUS AVONS LE CADEAU POUR VOUS

M.R.C.: Pohénégamook à l'heure du choix

[B.B.] - A sa prochaine assemblée, le 6 décembre, le conseil municipal de Pohénégamook devrait être en mesure d'adopter une résolution faisant connaître le sentiment d'appartenance de cette ville, en même temps que son avis sur le découpage de la future municipalité régionale de comté de laquelle Pohénégamook veut faire partie.

C'est ce qu'a fait savoir le nouveau maire de la ville de Pohénégamook, M. Delphis Roy, au cours d'une conversation téléphonique au début de la semaine dernière.

M. Roy a précisé qu'actuellement le conseil municipal n'a pas encore opté définitivement pour l'un ou l'autre des deux choix possibles, soit la M.R.C. de Kamouraska ou celle de Témiscouata. Selon le maire Roy, il semble bien, toutefois, que la majorité des citoyens soit plutôt favorable à une appartenance de Pohénégamook à la municipalité régionale du comté de Témiscouata.

Attirat vers Témiscouata

Même si le Transcontinental forme en l'ui-mé-

me une entité distincte, cette zone, de par sa situation géographique, est beaucoup plus apparentée au Témiscouata qu'au comté de Kamouraska. Une chose est toutefois certaine: Pohénégamook adhèrera en entier à l'une ou à l'autre des M.R.C. On sait que l'un des quartiers de cette ville, l'ancienne municipalité de Saint-Éleuthère, a pendant très longtemps fait partie du comté de Kamouraska, alors qu'Estcourt et Sully, devenus les deux autres quartiers, appartenaient au comté de Témiscouata.

Depuis la fusion de ces trois anciennes municipalités pour former la ville de Pohénégamook, M. Roy estime que cette agglomération urbaine est devenue une et indivisible.

Celui-ci a révélé que les associations locales ont été invitées à faire connaître leur opinion sur l'adhésion de Pohénégamook à une M.R.C. au Témiscouata ou dans Kamouraska. Il a en outre déclaré avoir été informé de la tenue prochaine d'une assemblée publique du comité de consultation à Ville Pohénégamook, pour connaître l'opinion de la population.



SUPER SPECIAL

3 JOURS SEULEMENT

LE MAGASIN
CHEZ QUI LES GENS
VIENNENT DE LOIN

\$52
Epargnez



6 jupes coranit à carreaux 100% laine entièrement doublé. Valeur: \$150.00. Spécial à \$98.00.

UN SERVICE PERSONNEL

ET DES NOUVEAUTES A PRIX MODIQUES

\$49

Jupes 100% laine unies entièrement doublées. Rég. : \$62.00

BOUTIQUE

Rose-Monde

327 rue Lafontaine
rivière du loup 867 1231

UNE DIVISION
DE JOS COTE
TROIS-PISTOLES

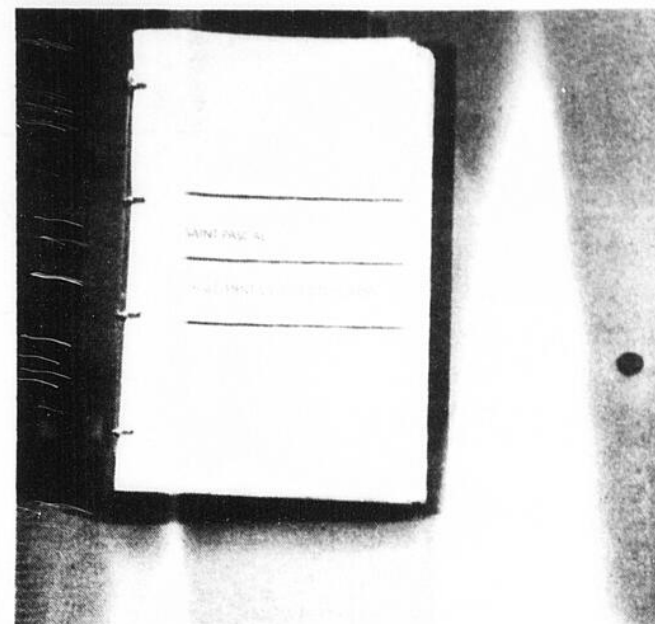
Planification urbaine bien accueillie à St-Pascal

[B.B.]—Six mois après l'entrée en vigueur à Saint-Pascal, le 9 juin dernier, des règlements municipaux sur la construction, le lotissement et le zonage, les citoyens de cette ville apprennent rapidement à se conformer aux exigences de l'application d'un plan d'urbanisme.

Un sondage a permis de constater que rares sont les citoyens qui considèrent cette réglementation comme une contrainte. La plupart des personnes interrogées estiment qu'un développement urbain ordonné est une nécessité, et que pour y arriver, il faut accepter de respecter les règles d'une planification d'ensemble. Quelques-uns voient dans l'existence de règlements d'urbanisme une protection contre le risque d'implantations d'industries ou de commerces dans des quartiers résidentiels. Quant aux élus et fonctionnaires municipaux, ils sont d'avis que le plan d'urbanisme est un outil de travail très utile. Jusqu'à présent, c'est surtout l'application du règlement de zonage qui a rendu nécessaires des modifications à la vocation de certains quartiers pour tenir compte de la réalité existante au moment de l'entrée en vigueur du plan d'urbanisme.

Orientations

Les autorités municipales de la ville de Saint-Pascal ont confié la pré-



paration du plan d'urbanisme à la firme Urbanex, de Québec, qui en a livré une première tranche en 1974-75 et une seconde en 1979-80.

D'une étude préliminaire, il était ressorti que la configuration du terrain sur lequel est située la ville, à l'exception de la montagne, à l'est, se révèle plutôt plane et ne présente pas d'obstacles majeurs pour la croissance de l'agglomération déjà existante.

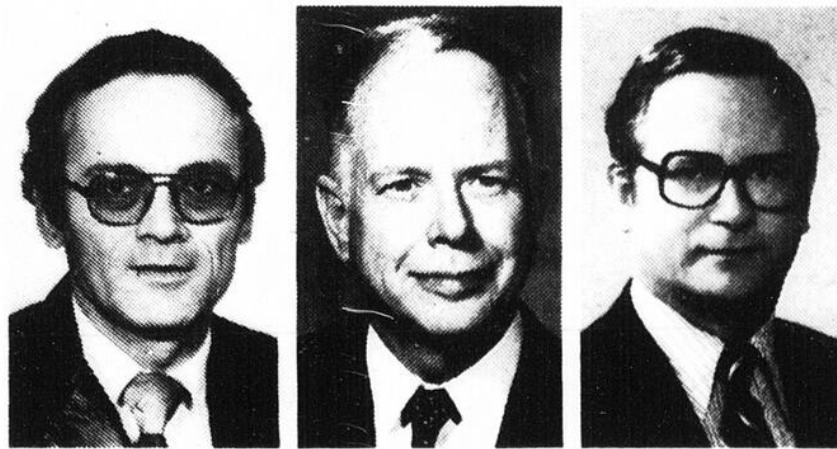
Les principales orientations de l'expansion urbaine, privilégiées par le plan d'urbanisme de Saint-Pascal, favorisent un développement résidentiel axé vers l'est, et un développement industriel orienté vers l'ouest, à

proximité de l'échangeur de l'autoroute Transcanadienne.

Le plan prône la consolidation du secteur industriel déjà existant, dont la Tannerie Canadienne est déjà partie composante.

Pour ce qui est du secteur d'habitation déjà urbanisé, où existent des infrastructures comme l'aqueduc et l'égout, le plan suggère la poursuite d'une densification du noyau résidentiel actuel en favorisant la construction de nouvelles unités d'habitat là où des espaces vacants sont pourvus de services. Ce n'est qu'après qu'il faudra songer à l'ouverture de nouvelles zones résidentielles.

REXFOR



AVIS DE NOMINATION

Monsieur Michel Duchesneau, président du Conseil d'administration et chef de la direction de REXFOR, annonce l'élection de trois nouveaux membres au Conseil d'administration de la Société: monsieur Hugues Belzile, secrétaire de la Fédération des Producteurs de Bois du Québec, monsieur Paul A. Bienvenu, président de Howard-Bienvenu Inc., et monsieur Pierre M. Vallée, associé et directeur régional de Thorne Stevenson & Kellog.

Ces nouveaux administrateurs se sont vu confier un mandat de deux ans.

Le Conseil de Comté Louperivois veut se prononcer de plus en plus

Par Mireille Robitaille-T.

Le Conseil de Comté de Rivière-du-Loup entend se prononcer lors de l'audience publique sur le terminal méthanier possi-

blement implanté à Gros-Cacouna et pour ce faire, embauchera une personne-ressource pour monter un mémoire.

C'est la décision prise par les maires des muni-

cipalités rurales du comté de Rivière-du-Loup réunis en assemblée trimestrielle le mercredi le 26 novembre dernier. Une somme variant autour de \$3,500. y sera consacrée. Le préfet réélu à cette fonction au

cours de l'assemblée, M. Emilien Michaud a expliqué qu'il avait vu une lettre d'appui au terminal méthanier, lettre mise en circulation par le commissariat industriel de la zone. Des organismes de stature provinciale telles que l'Union des Conseils de Comté, l'Union des municipalités du Québec, les grandes centrales syndicales etc... ont été invités à endosser cette pétition, a poursuivi le Préfet.

Un vœu pour une M.R.C.

Malgré les rumeurs assez persistantes à l'effet que la section Est du comté soit autour de Trois-Pistoles s'appête à demander la création d'une M.R.C. le Conseil de Comté tout en réitérant son respect de la volonté populaire a exprimé le vœu "que le comté reste entier". Le Conseil de Comté lui-même, rappelons-le n'est pas tenu de se prononcer par résolution sur ce projet.

La Garderie



Toutes les municipalités représentées au sein du Conseil de Comté de Rivière-du-Loup ne sont pas impliquées par le service de la Garderie Milou c'est pourquoi les élus ont suggéré de répondre à la demande d'appui en invitant ses promoteurs à réclamer l'appui des municipalités directement concernées plutôt. Il s'agissait d'une demande arrivée le matin même de la réunion dans laquelle les administrateurs de la Garderie Milou sollicitaient l'appui moral du Conseil de Comté pour la construction d'un nouvel édifice pour la Garderie.

Un surplus

L'année financière du Conseil se termine avec un surplus de \$8,000. sur un budget total de \$36,500. pour 1980, la quote-part des municipalités membres est de \$0.01 du \$100. d'évaluation.

Nouvellement élu

Les élections municipales de novembre dernier n'ont apporté que peu de modifications puisque le maire de la Paroisse de Cacouna, M. Adélar Michaud a été réélu, à St-Jean de Dieu, M. Lucien Belzile reprend le service alors qu'à St-Paul de la Croix, M. Mathieu Boucher accède à la mairie.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

13 1/2% Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830	Rivière-du-loup: 862-7286	Montreal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490	Quebec: 688-0630	Outremont: 739-3265
Alma: 668-3391	Levis: 833-4450	Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106	Trois-Rivières: 379-7230	Ottawa: 238-4900

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Un simple numéro de 6 chiffres pour gagner votre million



Des millions

Des numéros mobiles

Retrouvez à l'intérieur de votre numéro de six chiffres, un numéro tiré de 2, 3, 4 ou 5 chiffres.

Des gros lots de 100 000\$

Des lots instantanés à gratter de 5\$ à 10 000\$

LA NOUVELLE
Super Loto



La fine pointe des loteries

Le colloque sur la radio-protection aura des lendemains

MERCREDI LE 3 DECEMBRE 1980 - ST-LAURENT, ECHO 11A



Les panelistes à la plénière, M. Paul-Emile Carrière, radio-protectioniste au ministère de l'Environnement du Québec, M. Paul E. Hanel, de la Direction générale des études normatives à la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada, M. Michel Rhéaume, chef de division en radio-protection à la Centrale de l'Hydro-Québec à Gentilly, et M. Emile Escarieux, de France. [Photo Saint-Laurent-Echo]



Quelques uns des participants au colloque sur la radioprotection. [Photo Saint-Laurent-Echo]

[B.B.] - Le colloque sur la radioprotection, organisé à La Pocatière par le Collège d'enseignement général et professionnel de l'endroit, a fait ressortir le besoin, au Québec, d'un centre de formation où les personnes travaillant en contact avec des substances radioactives ou à proximité d'appareils générateurs de radiation ionisante pourraient se familiariser avec les règlements de contrôle existants en ce domaine, et les méthodes de protection de ces mêmes personnes et du public en général.

Emise le 21 novembre dernier à l'issue de la plénière qui a marqué la fin du colloque, par son organisateur, M. Pierre Bilodeau, responsable de la Recherche et du Développement au CEGEP de La Pocatière, cette opinion a été partagée par M. Emile Escarieux, ingénieur attaché au Service de protection contre les rayonnements à Fontenay-aux-Roses, France, un des conférenciers invités pour la circonstance.

M. Bilodeau, a en même temps fait savoir que le CEGEP de La Pocatière, devant le besoin évident perçu lors du colloque, est disposé à organiser de nouvelles activités de formation de nature à ouvrir la voie à la structuration d'un enseignement sur la radioprotection au Québec. Dans l'immédiat, le département que dirige M. Bilodeau va procéder à l'évaluation du colloque avant d'organiser une seconde activité du même genre, à l'intention des personnes du milieu hospitalier qui rendent possible l'utilisation d'appareils générateurs de radioactivité. La dispensation d'une information et d'une formation adéquates à ces mêmes personnes se révèle d'autant plus urgente et importante que des patients se retrouvent à proximité ou en contact avec les appareils en question.

Intérêt évident

M. Bélanger estime que le premier colloque, destiné surtout aux utilisateurs en milieu industriel, d'appareils émetteurs de radiations. s'est d'abord

révélé un succès de participation, les inscriptions dépassant toutes les attentes. On attendait une trentaine de participants et il en est venu quarante-cinq, de toutes les parties du Québec. Les secteurs de l'industrie de l'acier et des pâtes et papiers étaient représentés. On dénombrait des employés du secteur minier et d'organismes affectés à l'exploration de gisements minéraux radioactifs. Quelques participants appartenaient au milieu hospitalier et à des services gouvernementaux de protection de l'environnement. Les institutions d'enseignement collégial étaient également présents au colloque, les CEGEP de La Pocatière, Rivière-du-Loup, Trois-Rivières et Hull y ayant des représentants. Les autres participants venaient de la Côte Nord, de la Mauricie, de l'Abitibi, de la région de Sherbrooke, de Montréal et Québec.

Grâce à la collaboration franco-québécoise pour l'enseignement technologique, deux autres scientifiques de France, outre M. Escarieux, ont agi comme animateurs du colloque. Ce sont le Dr. Jacques Rosay, chef de service de médecine du travail au Centre d'études nucléaire de Fontenay-aux-Roses, et M. Henri François, coordonnateur des enseignements de protection à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire du Commissariat à l'énergie atomique de France. Des spécialistes de centres nucléaires canadiens ont prononcé des conférences sur les dispositifs de sécurité et les techniques utilisées dans leurs établissements pour assurer la sécurité des travailleurs et la protection de l'environnement.

Les thèmes des trois journées du colloque étaient la physique nucléaire, le rayonnement ionisant, les effets biologiques des rayons ionisants, les techniques de protection contre ces rayons, les dispositifs, la réglementation canadienne matière de radioprotection, et la surveillance médicale dans le même domaine.

'N'OUBLIEZ PAS DE COUPER LE GAZON!'

“Avec le directeur de notre caisse populaire, mon mari et moi, nous avons parlé d'épargne-logement... et d'aménagement de terrain!”

L'épargne-logement, à la caisse populaire, permet de réaliser, d'une façon profitable, votre rêve de devenir enfin propriétaire.

En adhérant à un plan d'épargne-logement, non seulement vous accumulez un bon capital, mais vous bénéficiez également d'intéressantes réductions d'impôts.

Les contributions à votre épargne-logement sont, en effet, déductibles de votre revenu imposable. Le 31 décembre est la date limite pour la contribution annuelle.

L'épargne-logement de la caisse populaire... comme si vous commenciez déjà à bâtir votre maison!

Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.



la caisse populaire  desjardins

Dégelis veut un foyer pour personnes âgées

[B.B.] - Les autorités municipales de Dégelis, au Témiscouata, s'apprentent à effectuer une nouvelle démarche pour hâter la construction d'un foyer de 75 lits d'hébergement pour personnes âgées à cet endroit.

Le 27 novembre prochain, une délégation de cette ville a rendez-vous à Québec avec le sous-ministre des Affaires sociales, M. Luc Malo pour discuter une fois de plus

du projet.

Sollicitée depuis quelque temps déjà, cette entrevue a pour but premier de faire débloquer un dossier ouvert depuis 1968, et qui n'avance pas aussi rapidement que le désirent les promoteurs du projet. Dès 1966, le ministère des Affaires sociales du Québec étudiait la possibilité de construire trois foyers pour personnes âgées au Témiscouata, soit à Rivière-Bloue,

Saint-Louis du Ha! Ha! et Ville Dégelis. Depuis, les deux premiers sont devenus réalité et celui de Ville Dégelis demeure toujours à l'étude en dépit de démarches répétées des résidents de l'endroit pour obtenir que le projet en arrive à l'étape de la réalisation.

Besoin réel

L'attitude du ministère des Affaires sociales est

considérée d'autant plus incompréhensible par les chefs de file de Dégelis, que déjà en 1968, le besoin d'une institution d'accueil pour personnes âgées était déjà très réel à cet endroit. Depuis, ce besoin s'est constamment accru en raison du vieillissement de la population. Une étude de la situation a démontré que depuis une douzaine d'années, un grand nombre de personnes du troisième âge de la zone de Dégelis ont été dirigées vers les foyers d'accueil déjà existants dans le Grand-Port-

tage, voire jusqu'à Rimouski.

Autre argument démontrant le bien-fondé du projet d'un foyer pour personnes âgées à Ville Dégelis; la norme régionale est de 6 lits d'hébergement par 100 personnes âgées alors que dans le Témiscouata il n'existe que 4.3 lits d'hébergement pour chaque 100 personnes âgées. Autre argument justificatif, la moyenne de personnes âgées de 65 ans et plus dans la zone de Dégelis est présentement de 7.63

pour cent et atteindra 12.4 pour cent en 1986.

Malgré son désir évident de faire avancer les choses, le député de Kamouraska-Témiscouata à Québec, M. Léonard Lévesque, croit que la nouvelle démarche des promoteurs d'un foyer pour personnes âgées à Ville Dégelis a peu de chance de succès cette année, les projections du M.A.S. en matière de répartition de nouveaux lits d'accueil étant déjà déterminées jusqu'en 1982.

Prenez à coeur votre avenir et celui des vôtres, devenez un assuré de:

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Roger Lang
Notre-Dame-du-Lac
899-2693

Lucien Gagnon
St-Patrice
862-6814

Jean Rioux
L'Isle-Verte
898-6356

Jacques Tardif
70-A, St-Elzéar
Rivière-du-Loup
862-2055

Siège Social
135 St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte 898-2311
Roland Ouellet, sec.-gér.

-Résidences et responsabilité d'agriculteurs et de particuliers.
-Risques divers: vols, autos.



à noter

TELETHON ROTARY

Téléthon annuel du Club Rotary de Rivière-du-Loup dimanche le 7 décembre 1980. Ce téléthon est organisé dans tout le KRT et la Côte-Nord. Les sommes à ramasser sont pour venir en aide aux moins favorisés. Le président du Club Rotary est M. Jean-Louis Allard.

"SUPER JOURNÉE D'ACTIVITÉS"

Organisée en collaboration avec le Centre d'achats et ses boutiques. Oui, relève le DEFI: Un concours d'enduran-

ce sur prise de danse d'une durée de 9 heures. Un concours amateurs pour tous (imitateurs, chanteurs, monologues etc...) sont invités à venir tenter leur chance. Une parade de mode en collaboration avec les boutiques du centre d'achats en après-midi. Plusieurs promotions avec les magasins, de l'excellente musique avec la disco mobile SONOTHEQUE, plusieurs surprises. En un mot du plaisir pour tout le monde. Alors on se passe le mot et samedi le 13 décembre dès 9.30 hres on se rencontre. Les inscriptions se feront le matin au local "L'AMBIANCE" du centre d'achats. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au matin même du 13 décembre et l'on peut s'inscrire à la radio étudiante de l'école St-Pierre.

BIJOUTERIE ALBERT SAVARD

320 Lafontaine, Rivière-du-Loup 862-2893



GRAND ASSORTIMENT DE COLLIERS DE:

- Perles d'eau douce
- Cristal de Roche
- Rodonite
- Jade
- Nacre de perle
- Oeil de tigre
- Cornaline
- Aventurine
- jaspe
- Agates
- Malachite

UN TRESOR POUR TOUJOURS

Alliances Siffari



Distributeur autorisé des montres



BULOVA
SEIKO
PULSAR

Vodka Rickey

Dans un verre à mélanger,
sur des glaçons:

35 ml de vodka KAMOURASKA (1 ¼ oz)
le jus d'une demi-limette

Bien remuer, servir dans un verre
de taille moyenne et compléter
avec du soda.

Décorer avec une rondelle de
citron ou de limette.

Punch au Rhum

225 ml de jus d'orange (8 oz)
113 ml de jus de citron (4 oz)
113 ml de jus d'ananas (4 oz)
225 ml d'ananas coupés en
cubes (1 tasse)

113 ml de triple sec (4 oz)
113 ml de cerises rouges
coupées (½ tasse)

1 litre de rhum L'AVISO blanc ou brun
1 orange et 1 citron en fines tranches

Refroidir pendant environ deux heures,
et ajouter des cubes de glace avant
de servir. Pour 20 personnes.

Egg Nogg

Dans un verre à mélanger:

35 ml de brandy (1 ¼ oz)

1 c. à thé de sucre en poudre

175 ml de lait (6 oz)

1 œuf entier

5 ou 6 gouttes d'extrait de vanille

Bien agiter avec de la glace
concassée.

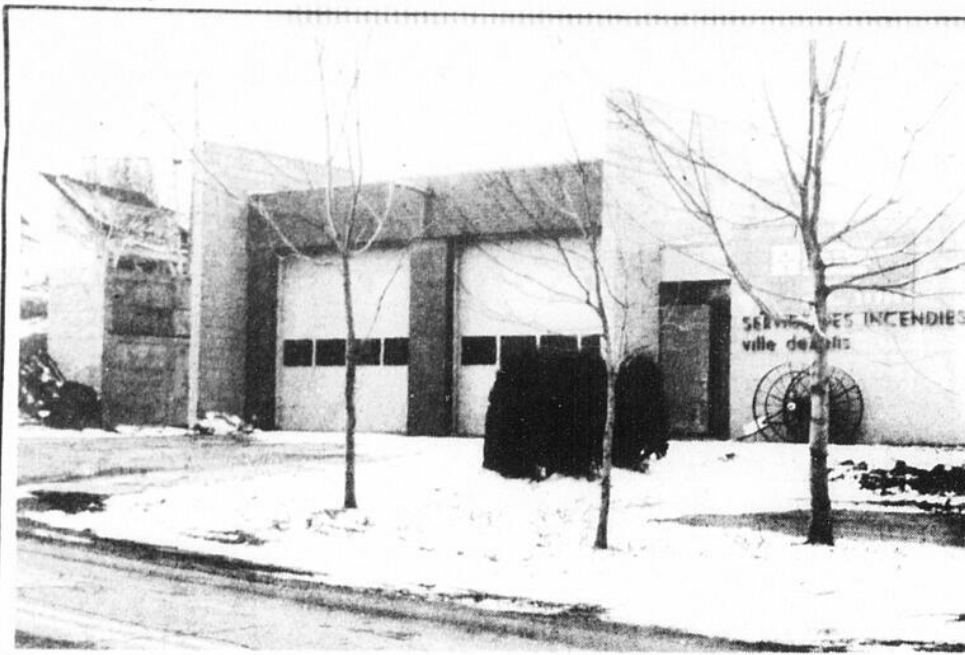
Couler à travers une passoire
dans un grand verre.

Saupoudrer de muscade.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

La cave à vin des Québécois



Agrandissement du poste à incendies de Dégelis

[B.B.]—Des travaux d'agrandissement de l'ordre de \$47,500. sont en voie d'exécution depuis le 15 octobre, au poste à incendies de Ville Dégelis, situé au 784 de la 71^{ème} Rue.

Sur la photo ci-haut, on peut voir, à l'extrême-gauche, les murs de béton d'un troisième espace qui servira à abriter le nouveau camion à incendie dont la ville de Dégelis a fait l'acquisition.

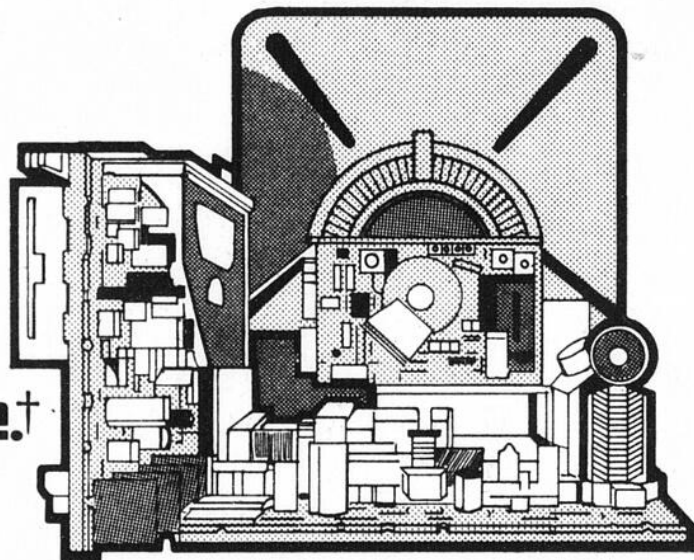
Au-dessus de ce troisième espace, viendra s'ajouter un étage qui logera une salle pour les pompiers. A l'arrière du rez-de-chaussée de cette annexe, une porte donnera accès à un local de rangement.

La finition intérieure et l'aménagement de ces nouveaux locaux seront effectués en janvier et février, pour être complétés au début de mars. Ces mêmes travaux sont exécutés en régie par la municipalité, sous la surveillance du contremaître Georges Michaud. Ville Dégelis bénéficie, pour cette réalisation, d'une subvention de \$20,000. dans le cadre du programme d'aménagement d'équipements communautaires [PAEC] du Gouvernement du Québec. Les deux abris déjà existants du poste à incendies sont occupés par le camion-citerne et l'auto-pompe.

[Photo Saint-Laurent-Echo]

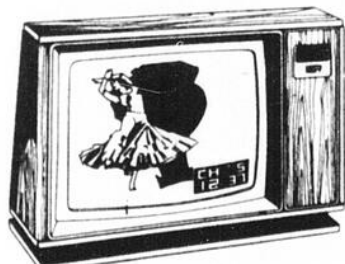
saviez-vous que? tous les télécouleurs ZENITH 1981

- ① sont munis du fameux châssis "TRIPLE PLUS" 100% modulaire, spécialement conçu pour l'entretien à domicile.
- ② sont si fiables, que ZENITH offre:



3 ANS DE GARANTIE

(pièces et main d'oeuvre... **SANS FRAIS...!**)



La HASTINGS • Télécouleur SYSTÈME 3 20" Modèle de table compact • Modèle SM1961W



La PANORAMA XIII • Télécouleur console SYSTÈME 3 26" de Style Ultra moderne • Modèle SM2541X



La SURREY • Télécouleur de table SYSTÈME 3 26" Modèle SM2511W

AUSSI... GRANDE VARIÉTÉ DE SUPERBES MODÈLES CHEZ VOTRE MARCHAND ZENITH!

* Sur tous les modèles avec écran de 20" et plus seulement

*Tube image de 20 po. (image de 48 cm en diagonale)
**Tube image de 26 po. (image de 63 cm en diagonale)



SYSTÈME 3
ZENITH
PLAN DE PROTECTION
TROIS ANS
"ENTRETIEN À DOMICILE"
Sur tous les modèles 20" et 26" Système 3

ZENITH VOUS OFFRE PLUS ENCORE ...!

ACHETEZ UN SYSTÈME 3 AUJOURD'HUI!

S'il requiert de l'entretien au cours des 3 premières années, on le fera à domicile* MAIS... SI ON DOIT L'APPORTER À L'ATELIER DURANT LES 3 PREMIÈRES ANNÉES...

VOUS OBTIENDREZ UN TÉLÉVISEUR TOUT NEUF!

(pour plus de détails, voyez votre marchand participant)

*Ce plan de protection s'ajoute à la garantie limitée de 3 ans du fabricant Zenith. Programme en vigueur pour les achats effectués par des consommateurs entre le 16 juin 1980 et le 31 mai 1981

OFFRE DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS SEULEMENT

ROLAND MORIN INC.

Au service de sa clientèle depuis 43 ans.

371, Lafontaine, Rivière-du-Loup 862-2167

Pour Radio JAL

Une année sabbatique*

[B.B.]—Radio-JAL a suspendu temporairement ses émissions le 27 septembre dernier, et ses dirigeants s'accordent un an pour évaluer l'impact de ce médium sur le développement communautaire dans le territoire de la Coopérative de Développement agro-forestier du Témiscouata.

Depuis janvier 1977, Radio-JAL diffusait six jours par semaine et trois heures par jour sur la fréquence de 1300 kilocycles, à l'intention de ses auditeurs de Saint-Juste du Lac, Auclair, Lejeune et Lots-Renversés.

Interrogé sur les causes de la suspension des activités de Radio-JAL, son nouveau directeur, M. Yves Chevrier, a déclaré qu'une dizaine de facteurs sont entrés en ligne de compte, le principal étant les retards intervenus dans la réception de subventions gouvernementales devenues, au surplus, insuffisantes.

Financement difficile

La première subvention

versée par le ministère québécois des Communications était de l'ordre de \$40,000., cette aide permettant à Radio-JAL de boucler ses dépenses. Pour inciter Radio-JAL à en arriver graduellement à s'auto-financer, cette subvention annuelle a été réduite, pour atteindre le montant de \$26,000. cette année. Selon M. Chevrier, ce dernier montant rendait impossible le maintien au travail de trois employés permanents, même si trois personnes étaient encore à l'emploi de Radio-JAL à la fin de septembre dernier.

Chose surprenante, M. Chevrier a déclaré n'avoir perçu ou entendu dans le JAL, aucune réaction de la population à l'interruption des activités de la radio communautaire de ce secteur. Seul le ministère des Communications du Québec a exprimé sa surprise.

Entretiens, la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata continuera à publier son bulletin d'information, tiré à 600 exemplaires. Ce bulletin existe dans le JAL depuis 1973.

La première subvention

D'ICI AU 20 DÉCEMBRE 1980

E N C O R E
5 0 , 3 7 8
P R I X À
G A G N E R .

AU GRAND JEU

DÉCOUVREZ
PROVIGO

Participez
tout en faisant
votre marché
à l'un des supermarchés
Provigo.

LE JEU  provigo

**Déchets forestiers
Papier Cascades
intéressé
à une utilisation accrue**

[B.B.]-La direction de Papier Cascades Cabano collabore avec la Fédération des Producteurs de Bois du Québec, la société REXFOR et le Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent, à l'élaboration d'un projet expérimental visant à rentabiliser encore davantage l'utilisation des déchets forestiers et des espaces boisés en voie de détérioration.

Ce projet-pilote devrait démontrer les possibilités de récupérer de façon rentable les déchets forestiers, par la mise au point de moyens économiques d'acheminement en vrac vers les usines, de copeaux fabriqués en forêt, et de sélection des fibres pouvant encore entrer dans la fabrication du papier. On pourrait ainsi séparer ces fibres des matières feuillues et résineuses dont le seul usage serait d'être brûlées pour produire de l'énergie.

Papier-Cascades envisagerait même d'assurer son auto-suffisance énergétique par la mise en place d'une seconde chaudière à combustion du même type que celle qui est entrée en opération il y a un mois.

Unité en opération _____

Il s'agit d'une bouilloire Volcano pourvue de quatre cellules de combustion de type Wellons. Le coût global de son installation, y compris le système de manipulation des résidus forestiers, s'élève à \$3,100,000. Les débris des bois écorcés à l'usine même et les résidus de bran de scie et les planures en provenance des scieries de la région alimentent le système de combustion de cette bouilloire. L'énergie ainsi produite réduit de presque la moitié la consommation d'huile lourde nécessaire pour produire de la vapeur et de la chaleur en quantités suffisantes à l'usine de Cabano.

Avant l'entrée en opération de la bouilloire à brûler les déchets, cette consommation était de 6 millions de gallons de mazout annuellement.



PRE-HIVER

COMMENCANT

MERCREDI 3 DECEMBRE

CHEZ ORIGINALITES MADO ENR

40% DERABAIS

MANTEAUX LONGS-COSTUMES-
BLAZERS-CHANDAILS-
ROBES DE SOIREE-
ROBE PRET A PORTER-
JUPES-
PANTALONS CORDUROY ET LAINE

20% DERABAIS

MANTEAUX LONGS-COSTUMES-
BLAZERS-CHANDAILS-
ROBES DE SOIREE-
ROBES PRET A PORTER-
JUPES-
PANTALONS CORDUROY ET LAINE

CHOIX-QUALITE-PRIX

TROIS SYNONYMES DE LA BOUTIQUE

**Grandeurs
5 à 15 ans
6 à 20 ans**

Plan mise de côté

30%

D'ESCOMPTE
SUR MANTEAUX COURTS

Il ne s'agit pas d'une simple petite sélection. Nos vêtements en solde sont d'un choix extrêmement intéressant.

Mesdames et mesdemoiselles c'est le temps choisi pour venir acheter votre robe des Fêtes

Originalités

MADO *Enrg.*

RIVIERE - DU - LOUP

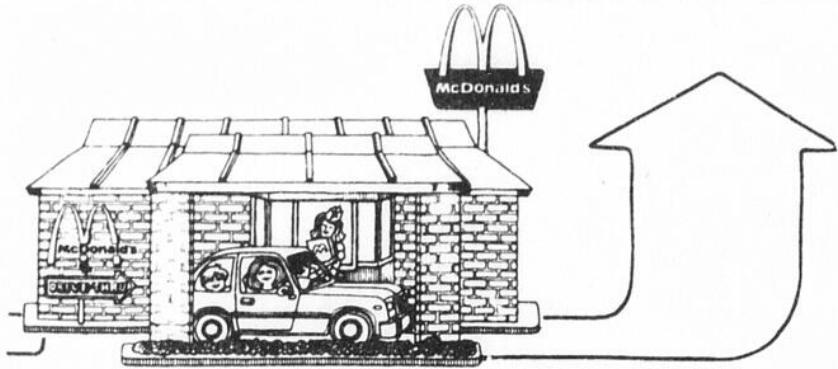
382 Lafontaine

Toute vente est finale -
Aucun retour de marchandise



Tragédie évitée de justesse au Foyer de Saint-Pascal

[B.B.]-L'intervention rapide des pompiers et du personnel préposé à l'ap-



ATTAQUE UN BIG MAC! EN VOITURE!

Si tu as envie un beau jour d'attaquer un Big Mac® dans ton auto ou à la maison, il n'y a pas trente-six solutions: attaque en voiture!

Ce feuillet, c'est le passe-partout pour te régaler.

Présente-le simplement au Service-au-volant McDonald's® et tu obtiendras un Big Mac gratis!

Après quoi, choisis ton terrain d'attaque.

Une fois là: Attaque ton Big Mac! Tu verras, ça fait tellement de bien!

Valable seulement au Service-au-volant du restaurant McDonald's du 234 Hôtel de Ville, Rivière-du-Loup jusqu'au 10 décembre 1980.
Limite: un bon par client et par achat.

Personne peut faire ça comme McDonald's.



plication du plan d'évacuation d'urgence ont sans doute évité en fin de semaine dernière à la Villa Saint-Pascal, la répétition de la tragédie survenue il y a quelques années à Notre-Dame-du-Lac, où une trentaine de vieillards avaient péri dans l'incendie d'un foyer pour personnes âgées.

Quelque temps après la découverte d'un début d'incendie au sous-sol de la Villa Saint-Pascal, vers vingt heures dix, mercredi dernier, l'alerte a été donnée et une vingtaine de pompiers de l'endroit sont arrivés promptement sur les lieux, pendant que s'achevait l'évacuation des 77 pensionnaires de l'établissement.

Lorsque les pompiers ont commencé à utiliser leurs lances pour éteindre le brasier, à l'intérieur de l'atelier de menuiserie, une fumée dense s'est répandue rapidement aux deux étages de l'immeuble, cinq minutes à peine après que l'évacuation eut été terminée.

Le directeur général du Foyer, M. Lucien Pelletier, est d'avis que si des personnes s'étaient encore trouvées à l'intérieur de ce moment, plusieurs d'entre elles auraient pu succomber à l'asphyxie.

Lundi, l'évaluation des dégâts se poursuivait. L'intérieur de l'atelier de menuiserie, où le feu a originé, et le magasin attenant, ont été lourde-

ment endommagés, et les autres locaux ont été endommagés par la fumée. La combustion spontanée serait à l'origine de l'incendie.

La sécurité des jouets

Noël est le prétexte par excellence pour choyer les tout-petits. Toutefois il ne faut pas oublier de joindre la sécurité à l'agréable.

Choisissez des jouets instructifs qui aviveront la curiosité de l'enfant et stimuleront son développement plutôt que de l'exposer à des dangers inutiles avec un gadget qui ne lui conviendrait pas.

Il est aussi important de ranger les jouets des aînés loin de la portée des plus jeunes.

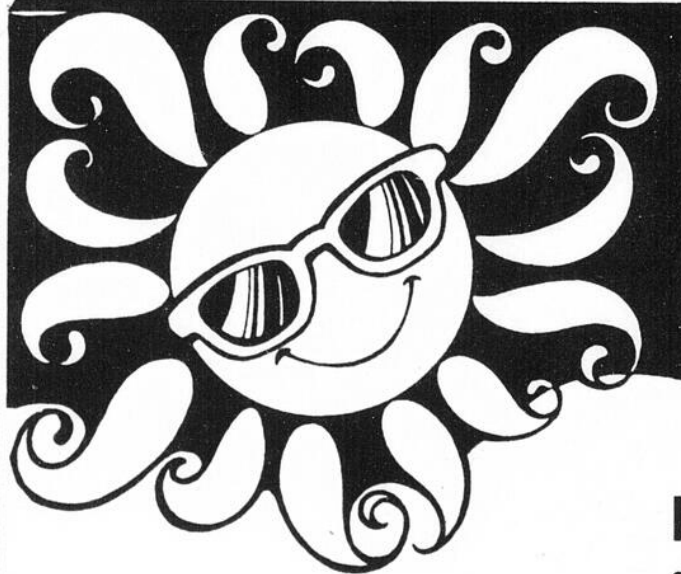
Des règlements fédéraux voient à la sécurité du marché des jouets, cependant il revient aux parents de faire un choix judicieux.

Ce message vous parvient de consommation et Corporations Canada.

TU ES L'ENVIRONNEMENT DE L'AUTRE

ES-TU BON POUR LA SANTE DE SA TÊTE ET DE SON COEUR?

DSC DE RIVIERE-DU-LOUP ET VOTRE JOURNAL



DETAILLANTS PARTICIPANTS:

CENTRE ESSO SANTERRE
235, rue Hôtel de Ville, Rivière-du-Loup 862-3347
Spécialités: Mécanique générale, freins, balancement de pneus, électronique, lave-auto, dépannage.

CENTRE DE REMORQUAGE ST-PIERRE R. ENR. Spécialités: Remorquage lourd et léger, service 24 hres.
69, rue Fraser, Rivière-du-Loup 862-2603-2000

LE NOUVEAU **RESTAURANT CARREFOUR VOYAGEUR**
83, Boul. Cartier, Rivière-du-Loup 867-1366
Spécialités: Salle à manger, comptoir lunch, essence, terminus d'autobus.
Bar DE TOUT POUR TOUS! ouvert 24 heures

GAGNEZ UN VOYAGE EN FLORIDE

POUR 2 PERSONNES



Le gagnant se verra attribuer:

- Le voyage par avion de Dorval à Fort Lauderdale et Fort Lauderdale à Dorval.
- Un séjour d'une semaine dont 7 nuits à Sun Terrasse appartement.
- Le transfert de l'aéroport au motel.

Le tout d'une valeur de **\$985.00**

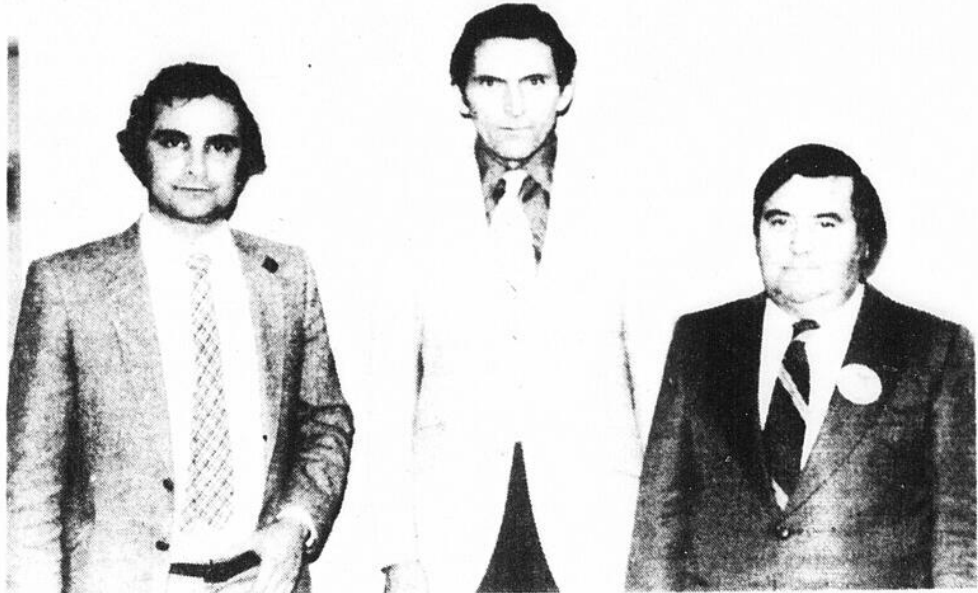
En collaboration avec: **F.P. Voyages**
Centre d'Achats, Rivière-du-Loup

DIONNE ESSO SERVICE
Route 132, Isle-Verte 898-2753
Spécialités: Peinture, débosselage, mécanique générale, remorquage.

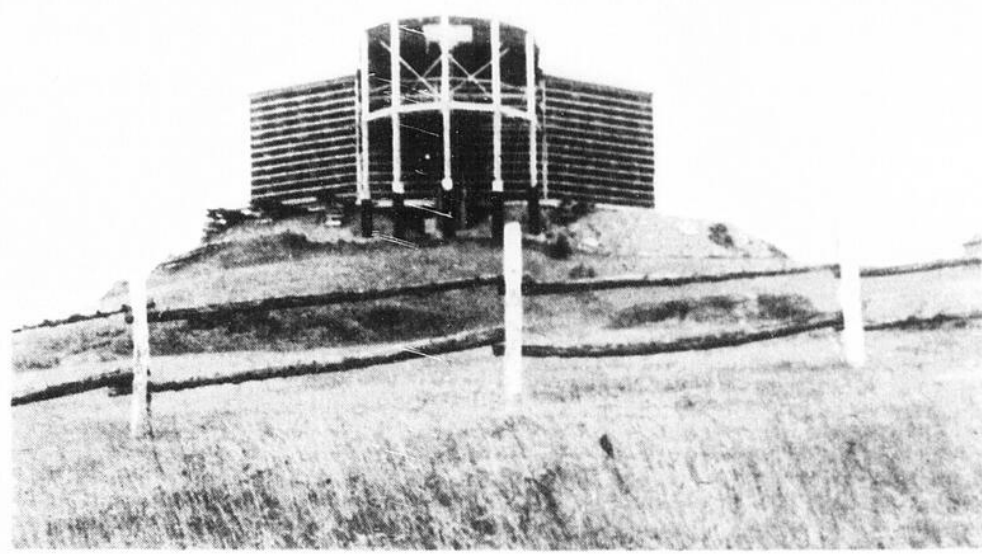
ESSO GARAGE REAL ROY
379, Témiscouata, Rivière-du-Loup, 862-2264.
Spécialités: Remorquage, mécanique générale, alignement, balancement électronique.

REGLEMENTS DE PARTICIPATION

1. Pour participer au concours, vous devez vous procurer un bon de participation chez un des détaillants participants.
2. Il suffit d'inscrire vos noms, adresse et numéro de téléphone, sur un coupon de participation que vous remettra à chaque dix (\$10.00) dollars d'achat votre détaillant Esso Participant et de le déposer dans la boîte de participation de votre détaillant participant.
3. Un gagnant d'un voyage pour deux (2) personnes pour Fort Lauderdale d'une valeur de \$985.00 sera choisi.
4. Le tirage au sort sera fait parmi tous les bons de participation reçus chez les détaillants participant avant 12 heures le 31 décembre 1980.
5. Pour gagner un prix, la personne dont le nom aura été tirée devra répondre dans un temps limité, à une question faisant appel à ses connaissances.
6. Ce concours est ouvert à tous les habitants, toute la population du Québec à l'exception des employés (et de leur proche parent) des détaillants participants et de leur agence de publicité.
7. Le prix doit être accepté comme tel et ne sera échangé contre aucune somme d'argent.
8. Le concours débute le 15 octobre 1980, pour se terminer le 31 décembre 1980, à 12 heures.
9. Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le désire.
10. Une personne qui se mérite un prix doit consentir si requis à ce que son nom et sa photographie soient utilisés à des fins publicitaires relatives à ce concours.
11. Les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la Loi de la Régie des Loteries et Courses du Québec, les concours publicitaires et les appareils d'amusement ont été payés.
12. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.
13. Les photocopies ne sont pas éligibles.
14. Le prix devra être réclamé au numéro 235 de la Rue Hôtel de Ville, à Rivière-du-Loup, P.Q.



Le directeur général de la Corporation de l'Observatoire du Témiscouata, M. Jacques Pelletier, entouré, à gauche, du secrétaire, M. Gaétan Marcoux, et à droite de M. Alonzo Lemay, président de la campagne de souscription. [Photo Saint-Laurent-Echo]



La photo ci-haut montre l'extérieur du futur observatoire du Témiscouata, à Saint-Louis du Ha! Ha! Le portique semi-circulaire, au premier plan, sera recouvert d'un lambris extérieur et logera la salle d'observation à l'étage.

Subvention de l'OPDQ attendue pour l'Observatoire

[B.B.] - Le bureau régional de l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ), à Rimouski, devrait être en mesure d'annoncer prochainement le versement d'une subvention de \$146,000., à la Corporation de l'Observatoire du Témiscouata pour assurer la réalisation de ce projet d'envergure inter-provinciale, voire nationale et internationale.

C'est ce que nous apprenait le directeur général de la Corporation, M. Jacques Pelletier, lors de son passage aux bureaux du Saint-Laurent-Echo", mercredi dernier.

Selon M. Pelletier, si la subvention espérée devient disponible dans un proche avenir, les travaux de finition intérieure et extérieure reprendront, et il y a lieu de croire que l'inauguration de l'observatoire du Témiscouata pourra avoir lieu au cours de l'été 1981.

Rappelons qu'à l'origine du projet d'un Centre d'Interprétation Scientifique au Témiscouata, en 1976, on retrouve le désir de doter la région de l'Est du Québec, le Nord du Nouveau-Brunswick et les états frontaliers des Etats-Unis, d'une infrastructure permettant au public l'accès à l'astronomie et plusieurs autres sciences, notamment la météorologie, la sismographie.

Vulgarisation scientifique

L'existence d'un tel centre rendra possible l'organisation de diverses activités scientifiques, éducatives et culturelles répondant aux attentes de la population. Lorsque terminé, le Centre d'Interprétation Scientifique du Témiscouata sera unique en son genre, non seulement par son architecture audacieuse, mais aussi son système d'auto-suffisance énergétique. Il innovera également en rendant accessible au public les sciences de l'astronomie, de la sismographie, de la météorologie, et des connaissances sur les énergies nouvelles.

A l'heure présente, le bâtiment qui logera le Centre est déjà érigé sur un site élevé, à Saint-Louis du Ha! Ha! Lorsque les travaux de finition reprendront, priorité sera donnée à la mise en place de la base du télescope et du dôme de la coupole d'observation.

On sait qu'un télescope Celestron à longue portée visuelle a déjà été livré. Ce télescope, qui devrait être mis en place le printemps prochain, constitue la contribution de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage à la réalisation du projet d'un Centre d'Interprétation Scientifique au Témiscouata.

Quand l'alcool prend... le volant

Il est faux de croire que l'alcoolique est celui qui cause le plus d'accidents routiers. Au contraire, ce dernier connaît très bien son état et ralentit sa vitesse à un point tel qu'il est facilement repérable sur la route.

Par contre, le buveur social, "Monsieur tout le Monde", ne réalise pas toujours que les trois ou quatre verres qu'il a consommés affaiblissent ses

facultés. La peur et la conscience du danger s'atténuant, il prend des risques inutiles qui, trop souvent, se terminent en catastrophes.

La distinction entre alcoolique et buveur social prend toute son importance à la constatation du fait que 80% des accidents routiers reliés à l'alcool sont causés par des buveurs occasionnels.

Lancez-vous dans la photo avec OneStep*...



Et recevez un boni de Noël valant \$20.00

\$10 Rabais en espèce: Achetez un appareil photo OneStep* entre le 3 novembre et le 31 décembre et Polaroid vous enverrons un chèque de \$10.00 en prime que vous utiliserez à votre gré. Mais ce n'est pas tout.

+\$10 Supplémentaires de coupons pour film: Polaroid vous enverrons également des coupons valant \$10.00 à l'achat de films SX-70, pour capturer les souvenirs de Noël en couleurs vivantes. Lancez-vous dans la photo et profitez de l'aubaine sur les films.

OneStep Seulement \$44.⁹⁵

Film spécial Polaroid SX-70 \$9.⁹⁵

Le nouveau film True Zero Supercolor à développement incroyablement rapide. par pack

STUDIO ROGER INC.

392 Lafontaine, Rivière-du-Loup 862-2362

*Polaroid, OneStep et SX 70 sont des marques déposées de Polaroid Corporation, Cambridge, Mass. U.S.A. ou tout autre appareil Polaroid utilisant le film SX 70

à noter

CLINIQUE DE SANG DE NOEL

Dimanche le 23 novembre, à l'Hôtel St-Louis de Rivière-du-Loup, l'exécutif de la Croix-Rouge, section de Rivière-du-Loup, tenait une réunion dans le but de préparer une clinique de sang le 29 décembre prochain, dont l'objectif est de 200 donneurs. Les invités MM. Léandre Laflamme, directeur des transfusions sanguines pour l'Est du Québec et Larry Hodgson organisateur des cliniques de sang pour l'Est du Québec ont fait connaître le besoin urgent de sang frais dans les hôpitaux durant la période des fêtes. C'est à ce moment de l'année que la demande est la plus grande à cause des accidents nombreux qui se produisent sur nos routes. Vous direz peut-être, mais je ne peux donner de sang, j'en ai donné en septembre. Et bien soyez rassurés; toute personne en bonne santé peut donner du sang à tous les trois mois et cela sans nuire aucunement à sa santé. Nous comptons sur votre grande générosité, cela sera le plus beau cadeau de Noël que vous pourrez faire, "SAUVER UNE VIE". D'autres détails paraîtront dans les prochaines semaines à savoir: l'endroit, les heures de la clinique, etc...

AU MUSEE CETTE SEMAINE... MAURICE RICHARD!

Dimanche, 7 décembre, à 14 heures, Maurice Richard sera au CINEMA DU DIMANCHE. Un film de l'ONF dans lequel le "Rocket" fait des confidences. Nous y verrons des séquences des moments cruciaux de sa carrière et le témoignage d'une foule d'amis, collaborateurs et admirateurs. Nous verrons les spectateurs du Forum défendre leur héros lors d'une émeute célèbre. Le Musée du Bas St-Laurent est ouvert du mardi au vendredi, de 10h. à 17h.; les samedis et dimanches de 13h. à 17h. Pour le Magasin général, il sera ouvert de 14h. à 22h. pour faciliter votre curiosité des artisans de la région. Pour information, s'adresser à Francine Dubé-Pinault 862-7547.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.I.

Vous êtes cordialement invités à la réunion générale de l'A.P.I. qui se tiendra mercredi le 3 décembre 80 à 20.00 hres aux Ateliers du Grand-Portage, 101 Boul. Cartier, Rivière-du-Loup. Notre conférencier sera Robert Meloche de l'A.Q.D.M. Monsieur Meloche nous parlera du programme "JEUNES AMIS", que nous aimerions implanter à Rivière-du-Loup. Le pro-

gramme "JEUNES AMIS" en est un de parrainage qui s'adresse aux jeunes en difficulté d'apprentissage ayant besoin de compagnonnage, d'amitié et de loisirs et aux jeunes non handicapés désireux de partager et de communiquer.

TIRAGE DE LA CAISSE DE NOEL

Vendredi le 5 décembre 1980 à 19.00 heures au local de la Caisse Populaire de St-Ludger, nous procéderons au tirage de deux billets d'avion pour Miami, parmi ceux qui ont participé durant l'année au concours de la Caisse de Noël de la Caisse Populaire de St-Ludger. Vous êtes cordialement invités à y assister.

KIOSQUE D'INFORMATION ET D'ANIMATION SUR LES JOUETS

La période des Fêtes approche à grands pas. Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage en collaboration avec Consommation et Corporations Canada et l'Association des Consommateurs du Québec invite les parents et tous ceux qui sont intéressés à acheter des jouets pour Noël à visiter leur kiosque d'information et d'animation au Centre Commercial de Rivière-du-Loup les 5 et 6 décembre 1980. A cette occasion, il vous sera possible d'échanger sur la sécurité des jouets avec Consommation et Corporation Canada, sur l'achat de jouets avec l'Association des Consommateurs du Québec, obtenir de l'information, mettre à l'épreuve vos connaissances, etc... Pour le plus grand plaisir de tous, cette année, soyons des Pères Noël avisés.

REPRESENTER LA JEUNE CHAMBRE

Veillez prendre note que désormais, toute personne vendant de la publicité

au nom de la Jeune Chambre, devra avoir en sa possession une lettre signée par le Président de l'organisme, laquelle lettre sera apposée du sceau de la Jeune Chambre.

VOTRE MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE: ASSEMBLEE PUBLIQUE D'INFORMATION A RIVIERE-DU-LOUP, LE 3 DECEMBRE 1980

Une importante assemblée publique d'information se tiendra à la salle de l'Hôtel de ville de Rivière-du-Loup, mercredi le 3 décembre à 20 heures. Organisée par le comité de consultation du Bas St-Laurent, cette assemblée s'adresse à tous les citoyens désireux d'être informés sur la création des municipalités régionales de comté. Les résidents des localités de Rivière-du-Loup, St-Patrice de Rivière-du-Loup, l'Isle-Verte, St-Hubert, St-Modeste, Notre-Dame-du-Portage, St-Antoine, St-François Xavier de Viger, St-Arsène, St-Epiphanie, St-Pierre de Lamy et de St-Georges de Cacouna, sont cordialement invités à y assister.

RESULTATS DE LA COLLECTE FINANCIERE DE LA CROIX-ROUGE AU TEMIS-COUATA EN 1980

Voici par paroisse, le résultat de la campagne tenue en 1980 dans notre secteur: Auclair, \$241.55, Lejeune, \$229.50, Notre-Dame-du-Lac, \$883.65, Packington, \$265.00, St-Elzéar, \$123.50, St-Eusèbe, \$249.05, St-Honoré, \$272.10, St-Jean-de-la-Lande, \$212.00, St-Juste du Lac, \$200.00, St-Louis du Ha! Ha!, \$704.52, Squat-teck, \$228.00, Lots Renversés, \$135.00, Ville Dégelis, \$764.00. Total: \$4507.87. Nos remerciements très sincères à tous les vaillants bénévoles, aux généreux donateurs et aux responsables paroissiaux pour leur étroite collaboration qui a permis un aussi beau résultat.

PROVINCIAL

Tirage du 30-11-1980

Gros lots

1 000 000\$

numéros gagnants

3169496 2477111

Les détenteurs de billets dont le numéro de sept chiffres se termine par:

169496	69496	9496	496
477111	77111	7111	111
gagnent 10 000\$	gagnent 1 000\$	gagnent 100\$	gagnent 25\$

JEUX DE CASES

Les détenteurs de billets portant des numéros jumelés identiques aux numéros jumelés suivants:

A 1070	+	B 247	A 1070	+	C 003
OU		OU	OU		OU
A 4964		B 444	A 4964		C 121
OU		OU	OU		OU
A 4395		B 614	A 4395		C 787

gagnent 100 000\$

B 247	+	C 003	OU	C 121	OU	C 787
-------	---	-------	----	-------	----	-------

gagnent 10 900\$

Les détenteurs de billets portant dans la case A l'un ou l'autre des numéros suivants:

1070	4964	4395	gagnent 100\$
------	------	------	----------------------

Les détenteurs de billets portant l'un ou l'autre des numéros suivants dans l'une ou l'autre des cases B ou C.

247	444	614	gagnent 25\$
003	121	787	

Les billets gagnants de 25\$, 100\$ et 1 000\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.



Panier à bûches

martèle suédois 34.95
noir. 28.95

QUOI OFFRIR A NOEL?

VOICI UN VASTE CHOIX:

- Bouilloire en fonte • Porte-allumettes
- Nécessaire à ramonage
- Cuivre décoratif • Miroir décoratif
- Chaudière à cendres
- Hache "Chopper"
- Ens. d'accessoires variés
- Thermomètre à poêle
- Etc...



21.95

L'unique grille pour le foyer ajoute un autre enchantement à votre poêle.



16.95

Soufflet à partir de

SUPER SPECIAL DE NOEL

Ens. d'accessoires Rég. 37.95

Spécial 29.95



BOUTIQUE

Autour du feu inc.

75-A Hôtel de Ville, Rivière-du-Loup 862-9637

à noter

DEUXIEME CONCOURS D'EXPRESSION ORALE "LA PAROLE EST AUX C.E.G.E.P."

Ce concours s'adresse à tous les étudiants francophones inscrits à l'enseignement régulier dans un collège public ou privé du Québec et qui ont le souci de bien maîtriser la langue française. Le thème proposé est: L'importance de bien maîtriser la langue française. Les candidats (es) devront faire parvenir, pour le 20 mars, au plus tard, leur texte enregistré sur bande magnétique et accompagné du texte écrit à: Concours "La Parole est aux CEGEP", 8405, boulevard Wilfrid-Pelletier, Ville d'Anjou, Québec, H1K 1M3. Le concours est doté d'un voyage en avion aller-retour à Paris et de \$1,300. Le prix en argent distribués de la façon suivante.

CONCOURS "BON VIVANT"

12 candidats en lice au concours du "Bon Vivant" à St-Alexandre. Ce sont Messieurs Barbeau Olivier présenté par les Pompiers-Blier Joseph, Age d'Or-Bouchard Conrad, Club du Mont-Bleu-Charest Emilien, le public-Daris Régent, Loisirs et Danse-Landry Alain, Jeunesse-Loisirs-Lapointe Jean-Guy, le public-Lapointe Rosaire (ville), le public-Lavoie Roger, Garde Paroissiale-Lebel Rino, Choeur AmiSol-Ouellet Vital, (des Erables), le public-Tardif Gilbert, les Lions. Les élections auront lieu les 18 et 19 décembre de 19h.00 à 22h.00 au local de l'Age d'Or, rue Principale. Bonne chance à tous les candidats. Le concours est organisé comme les années passées par le Comité de la Musique des Fêtes.

UNE VIE A DEUX CA VAUT BIEN UNE FIN DE SEMAINE!

Quel couple faites-vous? Un couple qui n'a plus le temps de se parler? Un couple qui ne savent plus où ils en sont et qui veulent réagir, être plus dyna-

mique? Alors "RENDEZ-VOUS" répondra à ton besoin en te permettant de vivre une fin de semaine de réflexion personnelle et de partage. Les échanges ne se font pas en groupe mais avec votre conjoint, respectant ainsi votre intimité. Alors, on vous donne un Rendez-Vous? Pour le 12, 13, 14 décembre prochains. Pour plus d'informations, communiquer aux numéros suivants: Région de Témiscouata: 854-2664, Jacques Asselin et Charlotte Dubé. Région de St-Jean-de-Dieu: 963-6270, Réjean et Georgette Côté.

UN RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER!

Une vie à deux! Ca vaut bien une fin de semaine! Quel couple faites-vous? "Je veux redécouvrir mon conjoint!" "J'aimerais que nous communiquions davantage!" "Je souhaite que notre vie de couple retrouve son dynamisme!" A LORS...LE RENDEZ-VOUS, c'est pour vous! Organisme qui offre à un prix modique, une fin de semaine d'échanges guidés, respectant les phases progressives de communication. Les échanges ne se font pas en groupe mais avec votre conjoint, respectant ainsi votre intimité. Inscriptions et renseignements: Lisette et Normand Lancup, 388, rue des Passereaux, Rimouski, G5L 8H3, tél.: 723-7974.

TVCR-RADIO SUR LE CABLE

Semaine du 3 au 9 décembre. "BIBLIOTHEQUES" tous les jours de 9h. à 12h. "A CONTRE-JOUR" de 20h. à 22h.30. Les chroniques: la vie municipale (mardi à 11h.), la revue de presse régionale (mercredi à 11h.), arts et spectacle (vendredi à 11h.). Les séries: Un air en bleu: histoire du blues, par Paul Bisailon et Alain Belhumeur (samedi 10h.30). Du sud-est au nord-est: les nouveaux concitoyens venus d'Indochine, réalisée par Lise Beaudoin, Michel Goulet et Jacques Hudon. (mercredi à 10h.). TVCR diffuse au canal 11 du réseau de câble.

ALAIN MORISOD DE RETOUR AU QUEBEC

Pour la première fois l'année dernière, ALAIN MORISOD, accompagné des SWEET PEOPLE, offrira quelques spectacles à la Place des Arts et dans les principales villes du Québec. ALAIN MORISOD est un musicien qui déborde de talent... Avec son groupe, les SWEET PEOPLE, ils visiteront également quelques coins de la province. Le 9 décembre, ALAIN MORISOD accompagné sur scène de 4 musiciens et de la chanteuse RUDY VARIAS, sa fiancée, nous offrira un spectacle musical de haute qualité, produit par KEBEC SPEC en accord avec GERRY PLAMONDON.

A voir au Centre Culturel de Rivière-du-Loup le 9 décembre.

LES BENEVOLES SONT LA POUR...

Vous avez sans doute déjà entendu parler du Centre d'action bénévole du Grand-Portage? Comme vous le savez le Centre offre gratuitement plusieurs services: Télé-Bonjour, transport, popote maison, visite d'amitié, à toutes les personnes âgées, handicapées ou qui sont sans ressource, Aussi, si vous désirez être bénévoles pour le Télé-Bonjour ou pour le Transport des personnes, vous pouvez toujours communiquer au Centre à 867-1176.

faut pas se faire avoir

Le coup de force d'Ottawa: une menace à notre identité

● Statut minoritaire pour un Québécois francophone.

"Ce que le projet Trudeau nous propose, c'est de troquer nos droits collectifs et notre capacité d'agir en tant que majorité francophone sur notre territoire, contre l'amélioration hypothétique des droits individuels des minorités linguistiques du Canada."

Hélène Pelletier-Baillargeon, journaliste.

● "Le Canada, pays bilingue de la Gaspésie à l'Outaouais."

"Appuyer le rapatriement unilatéral proposé par Ottawa, c'est donner son appui à un envahissement illégal des compétences provinciales, notamment en matière de langue et d'enseignement, domaines dans lesquels le Québec doit rester maître chez lui."

Robert Décary, avocat.

● "Les droits du français sont menacés."

"On aurait été en droit de s'attendre qu'une Charte constitutionnelle, prenant en considération les droits menacés du français, qui est la langue minoritaire du Canada, accorde à celle-ci une protection et des garanties particulièrement vigoureuses par rapport à une langue majoritaire solidement soutenue par tout le contexte canadien et nord-américain. Il n'en est rien."

Conseil de la langue française.

la constitution c'est un contrat qui nous appartient à nous autres aussi

 Québec

PRIX DU LAIT DE CONSOMMATION

en vigueur le 17 novembre 1980

Par ordonnance rendue le 22 octobre 1980, la Régie des marchés agricoles du Québec décreta qu'à compter du 17 novembre 1980, les prix de détail du lait de consommation sont les suivants:

Région I:*		1 litre	2 litres	4 litres
Lait 3.25% m.g.	au comptoir	0.67 \$ à 0.72 \$	1.32 \$ à 1.42 \$	2.53 \$ à 2.77 \$
	à domicile	0.70 \$ à 0.75 \$	1.34 \$ à 1.44 \$	2.57 \$ à 2.81 \$
Lait 2% m.g. et lait U.H.T.	au comptoir	0.63 \$ à 0.68 \$	1.25 \$ à 1.35 \$	2.38 \$ à 2.62 \$
	à domicile	0.66 \$ à 0.71 \$	1.27 \$ à 1.37 \$	2.42 \$ à 2.66 \$
Lait 1% m.g.	au comptoir	0.60 \$ à 0.65 \$	1.18 \$ à 1.28 \$	2.26 \$ à 2.50 \$
	à domicile	0.63 \$ à 0.68 \$	1.20 \$ à 1.30 \$	2.30 \$ à 2.54 \$
Lait écrémé	au comptoir	0.58 \$ à 0.63 \$	1.13 \$ à 1.23 \$	2.15 \$ à 2.39 \$
	à domicile	0.61 \$ à 0.66 \$	1.15 \$ à 1.25 \$	2.19 \$ à 2.43 \$
Région II:**				
Lait 3.25% m.g.	au comptoir	0.70 \$ à 0.78 \$	1.38 \$ à 1.54 \$	2.65 \$ à 2.97 \$
	à domicile	0.73 \$ à 0.81 \$	1.40 \$ à 1.56 \$	2.69 \$ à 3.01 \$
Lait 2% m.g. et lait U.H.T.	au comptoir	0.66 \$ à 0.74 \$	1.31 \$ à 1.47 \$	2.50 \$ à 2.82 \$
	à domicile	0.69 \$ à 0.77 \$	1.33 \$ à 1.49 \$	2.54 \$ à 2.86 \$
Lait 1% m.g.	au comptoir	0.63 \$ à 0.71 \$	1.24 \$ à 1.40 \$	2.38 \$ à 2.70 \$
	à domicile	0.66 \$ à 0.74 \$	1.26 \$ à 1.42 \$	2.42 \$ à 2.74 \$
Lait écrémé	au comptoir	0.61 \$ à 0.69 \$	1.19 \$ à 1.35 \$	2.27 \$ à 2.59 \$
	à domicile	0.64 \$ à 0.72 \$	1.21 \$ à 1.37 \$	2.31 \$ à 2.63 \$

1* Région I: Le territoire du Québec à l'exception des territoires de la région II, de ceux situés au nord du 50e parallèle (sauf la municipalité de Sept-Îles), de l'Île d'Anticosti et des Îles-de-la-Madeleine;

2 Région II:** a) Les comtés municipaux d'Abitibi, Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Nord, Saguenay et Témiscamingue, ainsi que les municipalités de cités et villes comprises à l'intérieur de ces comtés; b) Les municipalités de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami; c) La municipalité de Chibougamau ainsi que les municipalités situées à moins de 50 milles de cette dernière.

 Régie des marchés agricoles du Québec

201, boulevard Crémazie est, Montréal, H2M 1L5 (514) 873-4024

place aux lecteurs

Lettre à un automobiliste

Monsieur,

Vous souvenez-vous d'un matin où vous circuliez sur le chemin Fraserville, sur une chaussée pleine d'eau et de neige, il n'y a pas très longtemps?

Vous souvenez-vous m'avoir rencontré sans diminuer votre vitesse? Que vous avez dû trouver le spectacle drôle en me voyant ébloussée des pieds à la tête!

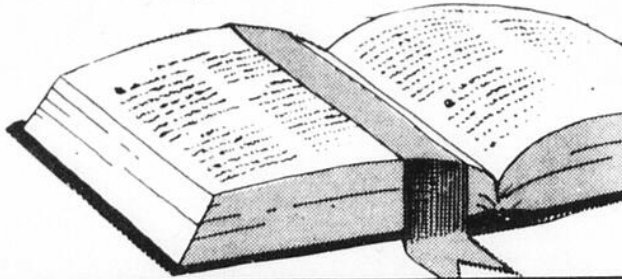
cidé que nous, piétons, devons être éliminés de votre royaume égoïste, la route!

Heureusement, je veux vous dire que vous ne parviendrez pas à vos fins. Il y a encore des automobilistes qui veulent se comporter avec respect devant les piétons. Monsieur, vous y gagneriez à les imiter.

Peut-être avez-vous déjà C.C. Soucy.

les meilleurs bouquins

à la bibliothèque municipale de Rivière-du-Loup



Friday Nancy, Ma mère, mon miroir.
 Martin Gray, Le nouveau livre
 Pearl Buck, Une femme qui avait changé.
 Judith Bennett, Astrologie et sexualité.
 Michel Tremblay, Thérèse et Pierrette à l'école des Saints Anges.
 Nicole Germain, Vivre femme.
 Jacqueline Suzanne Yargo.
 Pierre Godin, Biographie de Daniel Johnson
 Yves Navarre, Le jardin d'acclimatation
 Henrica Jong, Fanny.

UNE CHOSE A LA FOIS

POUR ÊTRE EN SANTE,
 COMMENÇONS PAR UN BON DEJEUNER.

DSC DE RIVIERE-DU-LOUP ET VOTRE JOURNAL

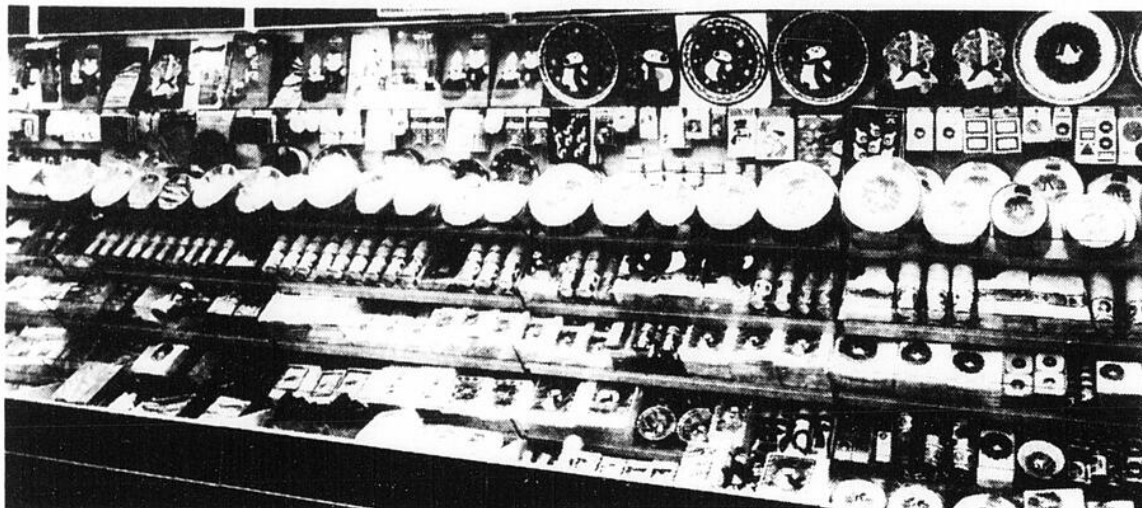
Séance publique d'information

HOPITAL SAINT-JOSEPH
 RIVIERE-DU-LOUP

Vous êtes invités à assister à la séance publique d'information qui sera tenue à la salle "A" du 5^{1/2}e étage de l'Hôpital Saint-Joseph, jeudi le 11 décembre 1980 à 20h.00.

Richard Forbes
 Directeur général.

Visitez la boutique de Noël **HALLMARK** exclusive à Bellavance.



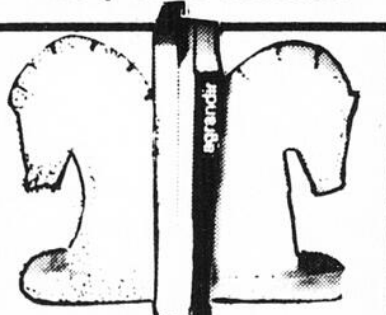
Cartes de souhaits
 Choux et rubans

Cadeaux
 Étiquettes cadeaux

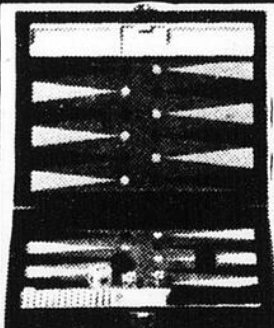
Papier d'emballage
 Ensemble de table



SAC À CADEAUX
.45
 SAC À BOUTEILLE
.99



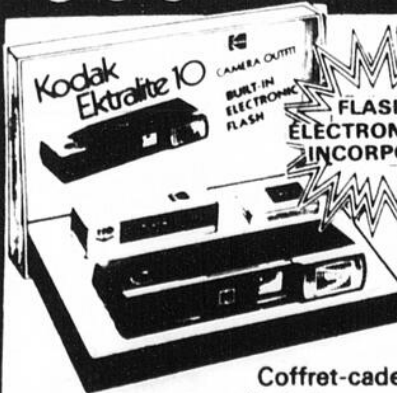
APPUIE-LIVRES EN
 MARBRE
 Choix de 14 modèles **14.95** et plus



JEU DE BACKGAMMON

(2229) 18.98
 (105) 28.95
 (2251) 34.95
 (3408) 49.95

économisez \$5. économisez \$10



régl. \$49.95
SPECIAL
\$44.95
Kodak Extralite
10

Coffret-cadeau incluant film, piles, appareil avec flash électronique incorporé. Facile d'emploi.



se vend
 régl. \$39.95

Calculatrice Canon FC-42 à conversion métrique

SUPER-SPECIAL
29.95



bellavance inc.

CENTRE D'ACHATS, RIVIERE-DU-LOUP, (418) 862-7877



Province de Québec-District de
 Kamouraska-Cour Provinciale
 No. 250-02-000221-801

Menuiserie Desmeules Inc.: Demandeur
 Rodrigue St-Amand: Défendeur.

Le 18 décembre 1980 à 14.00 hrs P.M. au domicile du défendeur soit au 44, 2e rang ouest à St-Epiphanie dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Une télévision couleur de marque Sanyo, 21 pouces, portative,
 Un stéréo combiné meuble

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
 Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
 Rivière-du-Loup, le 3 décembre 1980

APPEL D'OFFRES

Centre Municipal St-Modeste
 St-Modeste, comté Rivière-du-Loup
 ATT.: Mme Liliane Castonguay, sec.-trés.
 rang 4 Station.

Célestino Garcial
 Architecte
 305 Ave. Fatima,
 Québec.

La municipalité de St-Modeste demande des soumissions pour la construction d'un centre municipal à St-Modeste.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs en construction qui ont leur principale place d'affaires dans le K.R.T.

Les plans, devis pourront être obtenus au bureau de la municipalité à l'adresse ci-haute contre un montant de (\$50.00) cinquante dollars non remboursable.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront reçues au bureau de la secrétaire municipale à St-Modeste jusqu'à 17 heures, le vendredi 12 décembre 1980.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Municipalité de St-Modeste.
 Saint-Modeste.

Des adresses à retenir pour vos cadeaux des Fêtes

Pour Noël,

Nous vous offrons un grand choix dans la fine lingerie, ratine de velours et tenue d'intérieur.

Notre nouvelle ligne de croisière telle que:

Maillot de bain, sortie de plage, etc...
est au grand complet.

Venez voir maintenant et profitez de notre plan mise de côté.

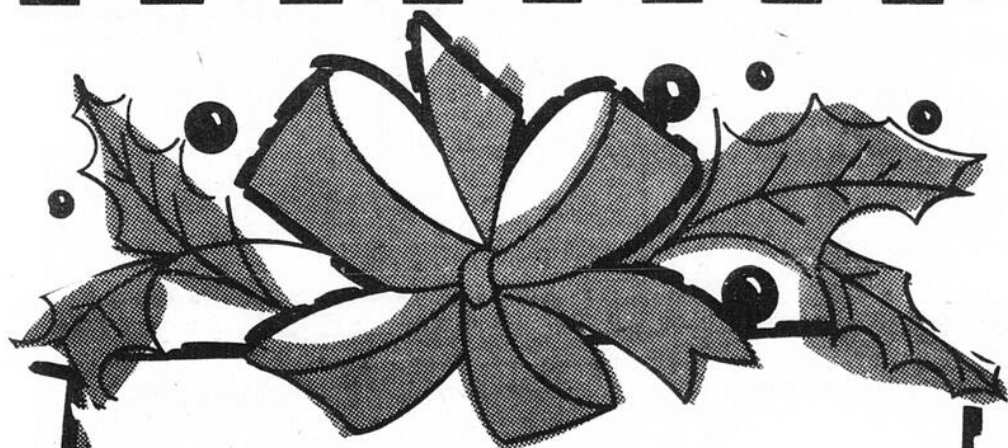


MÉCRÉDI LE 3 DÉCEMBRE 1980—ST-LAURENT, ECHO 21A



La Boutique "Les Dessus Dessous"

227 Lafontaine, Rivière-du-Loup 862-1593



Vos cadeaux de Noël, pensez-y!...

Vous trouverez un choix
de cadeaux de grande
qualité et à prix abordables.

N'hésitez pas, venez nous visiter.

La Catalogne enr.

340 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup



A Noël pour elle...

Offrez-lui un cadeau

pratique, soit: •GANTS •BLOUSE
•CHANDAIL •FOULARD
•JUPE

Un personnel compétent, vous attend!



La Boutique Gisèle enr.

332 Lafontaine

862-6162

A NOËL

DITES-LE AVEC DES FLEURS...

BIJOUX

50%

de réduction

CADEAUX

30%

de réduction

Vous avez le choix entre les poinsettias,
gloxinias rouges et blancs,
piments rouges, cyclamens, cerisiers
de Jérusalem, etc...

Aussi plantes vertes, arrangements
et centres de tables.

Les Moisan Fleuriste Inc.

216 LAFONTAINE, RIVIERE-DU-LOUP,

Tél.: 862-2115



Grande vente de Noël



Jusqu'au 24 décembre

30%



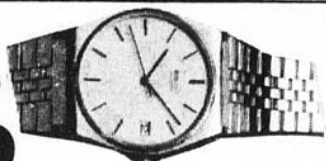
d'escompte sur tous nos bijoux en or tels que: chaînes, bagues, boucles d'oreilles, etc...

30%



d'escompte sur les alliances et bagues à diamant [beaucoup de nouveautés]

20%



d'escompte sur les montres

- Seiko
- Pulsar
- Bulova
- Cardinal
- Timex

20%

d'escompte sur les colliers en pierres semi-précieuses

[de la perle au jade en passant par le grenat, le malachite, l'oeil de tigre, etc...]

d'escompte sur toute autre marchandise en magasin [verrerie, porte-monnaie, rasoirs, stylos, horloges, coffres à bijoux, etc...]

Utilisez notre plan mise de côté

BIJOUTERIE C.H. Rioux Inc.

336 rue Jean-Rioux Trois-Pistoles 851-131C



place aux lecteurs

Gros-Cacouna ou Canso? La logique doit l'emporter!

Le sort s'acharne sur nous. Après que nous soient glissées entre les doigts les retombées économiques de Ford et du F-18, pour ne citer que celles-là, maintenant, c'est le terminal méthannier qui semble dire auroir.

Bien que Gros-Cacouna soit mieux localisé quand aux marchés, M. le ministre des Finances, M. Allan McEachen, appuie "son" Canso, situé dans sa circonscription électorale, le beau comté de Cape Breton Highlands-Canso.

Les gens des Maritimes ne sont pas de grands consommateurs de gaz et malheureusement pour eux, ils sont loin des marchés. D'autre part, je ne comprends pas pourquoi on tient tant à prolonger le gazoduc jusque-là, étant donné que les études des firmes IBI, Alberty, Pullerits, Dickson et Associates, Transcanada et Q et M Pipelines Ltd ont démontré la non-rentabilité du prolongement du gazoduc. En effet, Canso trop loin des grands centres, il faudrait amener le gaz vers Québec et Montréal: ce réacheminement est donc tout à fait inutile.

(\$500 millions), les deux navires méthanniers (\$300 millions chacun), une cale sèche géante (\$50 millions) et une usine de liquéfaction (\$950 millions et tous les emplois directs et connexes que nous donne la présence du froid causé par le gaz sont des projets tout simplement essentiels pour le Québec des années '80.

En choisissant Gros-Cacouna, on crée des emplois dans un milieu qui en a grandement besoin et l'on épargne de l'argent en éliminant plusieurs centaines de kilomètres de pipeline tout à fait superflues.

D'autres projets conviendrait sûrement mieux à la Nouvelle-Ecosse, mais le "projet pilote de l'Arctique" paraît plus logique au Québec. On évitera ainsi un surplus de dépenses extravagantes. Le gouvernement fédéral n'en est pas à son premier gaspillage: on n'a qu'à se rappeler, il n'y a pas si longtemps, l'affaire des chasseurs CF-5, et l'affaire du porte-avions Bonaventure!

Mario Vallée, étudiant en administration au CEGEP de Rimouski.

Le terminal méthannier

LE CENTRE DE SANTE BOISBOUSCACHÉ

Recherche

PHYSIOTHERAPEUTE

Fonctions:

Personne qui assume la responsabilité du traitement de physiothérapie et de son évolution et qui participe à la réadaptation fonctionnelle du bénéficiaire après diagnostic médical à l'élaboration duquel elle participe sur référence médicale et ce, à l'aide de moyens physiques appropriés, le tout en conformité avec les exigences médicales et les standards établis.

Participe à la mise sur pied et au développement du service de physiothérapie.

Participe à l'élaboration des programmes et à la définition des règles et procédés du service de physiothérapie.

Exigences:

Posséder un diplôme terminal universitaire en physiothérapie d'une durée minimum de seize (16) ans de scolarité et être membre en règle de la Corporation Professionnelle des Physiothérapeutes du Québec.

Posséder une automobile, être habilité à se déplacer sur tout le territoire desservi par le Centre de Santé Boisbouscaché.

Traitement:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 décembre à l'adresse suivante:

Centre de Santé Boisbouscaché
a-s- Service du personnel
550, est, rue Notre-Dame
Trois-Pistoles
GOL 4KO



Pour vos "PARTY" des FETES.

Pour un cadeau qui lui plaira.

Un seul endroit.

MERCERIE YVES ROGER INC.

154, LAFONTAINE, RIVIERE-DU-LOUP
862-3463



Plan mise de côté.

ChargeX Master Charge

Formation d'un comité pour fêter le centenaire de Saint-Clément en 1981

MERCREDI LE 3 DECEMBRE 1980 - ST-LAURENT, ECHO 23A

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
CITE DE RIVIERE-DU-LOUP



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par Raoul Savard, greffier de la Cité de Rivière-du-Loup, que le règlement suivant:

REGLEMENT no 806 concernant la rémunération des membres du Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup, a été adopté par ledit Conseil au cours d'une séance qu'il a tenue à l'Hôtel de Ville le lundi 24 novembre 1980.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du Conseil, à l'Hôtel de Ville.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 27 novembre 1980.

Raoul Savard
Greffier.

C'est le 3 juillet 1979 que la Fabrique de Saint-Clément et le conseil Municipal de Saint-Clément se réunissaient, pour former un comité qui aurait pour tâche l'organisation du 100ième anniversaire de l'érection canonique de Saint-Clément.

Voici les personnes qui font partie de ce comité: M. Roger Caron, président, Bertrand April, vice-président, Madeleine Turcotte secrétaire, Rose-Emma Santerre, trésorière, Lucien Rioux, prêtre, curé, Alette April, Mario P. April, Richard Denis, René April, Antoine Caron, Régine Caron, Linette Caron, Bernard April, et Yolande Roy.

Ces personnes se sont réunies tous les mois depuis la formation du comité. Il y a plusieurs sous-comités qui ont été formés, et on peut déjà souligner quelques activités qui sont en voie de réalisation, tel que: la publication d'un livre du centenaire, une chanson du centenaire, un audiovisuel, etc...

La période intensive de la fête sera du 17 au 26 juillet 1981, de plus tou-

tes les occasions comme la fête des mères, la fête des pères, la Saint-Jean-Baptiste, etc. seront soulignées de façon spéciale tout au cours de l'année.

Appel d'offres

Gouvernement
du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Transports VENTE PAR SOUMISSIONS PUBLIQUES

Dossier: 189-74-00170-3

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère des Transports pour la vente d'un terrain portant les numéros de lots P-45, P-46 du cadastre officiel de la paroisse St-Alexandre, municipalité de St-Alexandre, comté de Kamouraska. Ce terrain contient une superficie totale de dix-neuf mille neuf cent onze (19,911) pieds carrés.

La mise à prix a été fixée à mille dollars (1,000,00\$) et aucune offre inférieure ne sera acceptée.

Pour être valide, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent dollars (100,00\$) fait à l'ordre du Ministre des Finances, le solde étant payable à la signature de l'acte notarié.

Le chèque au montant de cent dollars (100,00\$), sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire.

Ce dépôt sera confisqué si l'acquéreur est dans l'impossibilité de donner suite à son offre.

Les honoraires du notaire, les frais connexes ainsi qu'une copie pour le vendeur seront défrayés par l'acheteur.

L'acquéreur devra prendre l'immeuble dans son état actuel avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, et s'oblige de plus à respecter toutes et chacune des obligations auxquelles s'est engagé le vendeur par son titre d'acquisition, et notamment la servitude de nonaccès à la route no 289.

Le Ministère des Transports ne fournit aucun titre ni certificat de recherche ou de localisation, l'acquéreur n'exigeant ni bornage, ni arpentage, ni délimitation, déclarant bien connaître les lieux qu'il acquiert, comme leur étendue et situation.

Le Ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cette vente en tout temps. Toute vente, pour être valide, devra être ratifiée par le Ministre des Transports.

Les soumissions seront reçues au Ministère des Transports, Service des Contrats, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille, 20e étage, Québec, jusqu'à 10:30 heures, a.m., le 17 décembre 1980. Les intéressés devront indiquer dans le coin gauche de leur enveloppe, la mention "Soumission pour terrain, dossier: 189-74-00170-3".

Pour de plus amples renseignements s'adresser à:
Jean Voyer, a.m.a.
Chef-Section Gestion Immeubles
Service de l'Expropriation
Division Auxiliaire
750 Boul. Charest Est, 4e étage
Québec, G1K 3J7.

Le Sous-Ministre,
Pierre Michaud.

REAMENAGEMENT DU FOYER DESJARDINS ST-ANDRE DE KAMOURASKA

SECTION II

APPEL D'OFFRES

Projet:
Réaménagement du Foyer Desjardins Phase III

Propriétaire: La Corporation du Foyer Desjardins

Architecture:
Pierre Moreau, architecte
3070, Chemin des Quatre-Bourgeois
Ste-Foy, Québec
G1W 2K4
Tél.: 651-8986

Mécanique et électricité:
Théberge et Mackay Associés
2425 Boul. Hamel
Québec, P.Q.
Tél.: (418) 681-7307.

LA CORPORATION DU FOYER DESJARDINS demande par les présentes aux entrepreneurs généraux, des soumissions pour le réaménagement du Foyer Desjardins à St-André de Kamouraska suivant les plans, devis et addenda préparés par les professionnels ci-haut mentionnés, le tout conformément à ce qui suit.

Conditions: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Informations: Les soumissionnaires obtiendront tous renseignements ainsi que les documents au bureau de l'architecte moyennant un préavis de vingt-quatre (24) heures et sur dépôt d'un chèque de cinquante dollars (\$50.00) émis à l'ordre du Propriétaire qui sera remboursable au retour en bon état des plans et devis dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Des copies séparées des plans et devis de mécanique et électricité seront disponibles au même endroit sur dépôt d'un chèque de vingt-cinq (\$25.00).

Consultation des documents: Les soumissions des entrepreneurs généraux seront complétées en trois (3) exemplaires sur la formule remise à cette fin et déposées dans des enveloppes cachetées, adressées à:

Corporation du Foyer Desjardins
Soumission pour le Réaménagement du Foyer Desjardins, Phase III.

et seront reçues jusqu'à 15:00 heures le 18 décembre 1980 au Bureau du Foyer Desjardins à St-André de Kamouraska pour être ouvertes publiquement à 15:00 heures le même jour.

Les soumissions des sous-traitants assujettis aux règlements du Bureau des Soumissions Déposées devront être complétées en six (6) exemplaires sur la formule officielle du Bureau des Soumissions Déposées de Québec, Montréal ou Rimouski le ou avant le 16 décembre 1980 à 15:00 heures.

L'Hebdo, une formule efficace pour savoir ce qui se passe dans son milieu

L'HEBDO, LE JOURNAL LE PLUS PRES DE VOUS

LES NEBROS RÉUNIONS

ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX DE LA RÉGION DE LA RIVIERE-DU-LOUP

40% de rabais
sur tous les lainages à carreaux

Aussi un lot de tissus à **1/2 PRIX**

A l'approche des Fêtes Singer vous fait réaliser des économies.

CENTRE DE COUTURE SINGER
289, Lafontaine, Rivière-du-Loup 862-2789

place aux lecteurs

Le marchandage à faire pour le terminal méthanier

Monsieur Coulombe, Votre réflexion sur l'avenir de Gros-Cacouna, est parue dans le St-Laurent en même temps que deux autres articles l'un intitulé "Environnement-Québec veut tâter le pouls de la région", et l'autre "Le maire Michaud désillusionné".

que ces articles, ainsi que les autres parus les semaines précédentes, inviteront la population à protester contre tout ce marchandage qui se fait sur notre cas. Or, puisque je fais partie de cette population, et que j'ai la responsabilité de le manifester, je fais parvenir aujourd'hui même copie de cette lettre,

aux autorités fédérales. J'espère que d'autres citoyens de notre région

continueront cette entreprise et aideront nos représentants à continuer leur excellent travail. Puisque la lutte s'annonce dure, ces représentants, et cela à tous les niveaux, ont besoin de notre appui. Disons-le et surtout écrivons-le. **Marcel Coulombe,** C.C. St-Laurent-Bureau des députés. Monsieur Claude Coulombe, Résidence U de Montréal, 2350, boul. Edouard Montpetit No. 18108.

J'espère sincèrement

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Projet: DIX-HUIT (18) logements, municipalité de Pointe-au-Père.

Propriétaire: Coopérative d'Habitation "La Marée" (Rimouski), Inc.

Architecte: Réal Lavallée, 1627, rue Mon Repos, Ste-Foy, Qué.

Les Habitations Populaires de l'Est, au nom de la Coopérative d'Habitation "La Marée" (Rimouski), Inc., demande par la présente des soumissions aux entrepreneurs généraux pour la construction de dix-huit (18) unités de logements devant être construites suivant les plans et devis du professionnel cité ci-haut.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la région 01, c.à.d. de La Pocatière à Gaspé et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'une garantie de soumission sous l'une ou l'autre des formes suivantes: lettre d'intention d'une compagnie habilitée à se porter caution en vertu de la loi des compagnies de garantie, chèque certifié au montant de quinze mille dollars (\$15,000.00) ou l'équivalent le tout fait à l'ordre du propriétaire et étant valable pour une période de quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date de soumission.

Les plans et devis et autres documents de soumission pourront être obtenus au bureau des Habitations Populaires de l'Est, situés au 30, rue de l'Évêché, Rimouski, contre un dépôt remboursable de \$50.00 remboursable si l'entreprise remet les documents dans un bon état dans les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Tout renseignement pourra être obtenu en communiquant avec Monsieur Yvon Bernier, coordonnateur, au numéro de téléphone 722-8535 à Rimouski.

Les sous-traitants pourront consulter les documents à l'association de la construction de Québec et de Rimouski.

Les sous-traitants qui sont tenus d'entrer leur soumission via le bureau des soumissions déposés devront le faire avant 14:00 heures, mardi, le 16 décembre 1980.

Les entrepreneurs généraux devront présenter leur soumission dans une enveloppe scellée adressée au soussigné, au 30, rue de l'Évêché, Rimouski, avant 17:30 heures, vendredi le 19 décembre 1980.

Les entrepreneurs généraux seront responsables du choix de leurs sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Rimouski, ce 24ième jour de novembre 1980.

Yvon Bernier-coordonnateur,
Les Habitations Populaires de l'Est,
30, rue de l'Évêché,
Rimouski, Qué.

REPRESENTANTS, REPRESENTANTES, DEMANDES [ES]

Pour la région de Kamouraska, Témiscouata et Rivière-du-Loup.

Jeune compagnie en expansion recherche représentants (es), solliciteurs ayant expérience soit dans la vente des dalles, asphalte, balayeuse etc... Possibilité de \$400.00 et plus par semaine.

Pour rendez-vous les 25 et 26 novembre, 1, 2, et 3 décembre.

Tél.: 862-9520, ext. 200, M. Lévesque.

CARRIERE DANS LA VENTE

Pour hommes ou femmes ambitieux [euses].

Une compagnie cherche quelques hommes ou femmes ambitieux (euses), âgés de 25 à 45 ans, possédant un Secondaire V, qui aimeraient faire carrière dans la vente à Rivière-du-Loup. Revenu garanti pour débiter avec possibilité de revenu au-delà de la moyenne afin de permettre de vous établir. Vous participerez au régime de retraite et au plan d'assurance-groupe de la compagnie. Nous préférons des personnes qui ont déjà une certaine expérience des affaires. Prière d'écrire, en donnant le plus d'informations possible à:

C.P. 1072
Rivière-du-Loup.

Toutes les demandes reçues seront traitées très confidentiellement.

ESTAMPES DE CAOUTCHOUC



Commandes postales acceptées
\$2.95 (minimum)
Service 24 heures



123A Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-1178

L'ENVIRONNEMENT, C'EST TOUT CE QUI M'ENTOURE

LE MIEN EST-IL BON POUR MA SANTE?

DSC DE RIVIERE-DU-LOUP ET VOTRE JOURNAL



Appel de candidatures mixtes

Forçion publique Canada
Public Service

Dans un pays d'eau et d'espace

Devenez officier de la Garde côtière Canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage, et une des plus importantes flottes de brise-glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne du Ministère des Transports offre une excellente formation et une carrière intéressante aux jeunes gens, hommes et femmes, attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leurs pays. Les candidats choisis seront formés en mécanique de marine ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant entre autres les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel. Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer un coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1981.

Agent en dotation
Élèves-officiers, Garde côtière
Transports Canada
Place de Ville
Podium, 4^e étage
Ottawa, Ontario K 1A 0N5

TROUSSE D'INFORMATION GRATUITE

Veillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom _____
Adresse _____ Rue _____ App. _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____



AVIS PUBLIC

[Zone des Grandes Bergeronnes]

Au cours de l'année 1949, l'Armée canadienne a déversé des munitions désuètes dans le Fleuve St-Laurent, à la hauteur des Grandes Bergeronnes, à environ trois kilomètres de la rive. Il est possible que certaines de ces munitions aient été récupérées, comme par exemple lors de la pêche au chalut, et qu'elles soient encore aux mains de résidents de votre localité.

La plupart de ces munitions contiennent des explosifs puissants et représentent un grand danger à la vie et à la propriété. Si vous avez de ces munitions en votre possession ou savez où il s'en trouve NE LES DERANGEZ PAS ET NE LES TOUCHEZ PAS; AVISEZ VOTRE SURETE LOCALE IMMEDIATEMENT qui prendra les dispositions nécessaires pour les faire enlever et détruire par des membres qualifiés des Forces armées canadiennes.

DIRECTEUR DES FINANCES

L'organisme: L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup est un Centre Hospitalier Régional spécialisé de 232 lits avec Département de Santé Communautaire.

Nature de la fonction:

Sous l'autorité immédiate du Directeur Général, le Directeur des Finances planifie, coordonne et contrôle les activités relatives au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques dans le but d'assurer une gestion financière efficace de l'établissement.

Exigences:

-Diplôme universitaire de trois (3) ans en sciences de l'administration (sciences comptables) ou l'équivalent.

-Expérience de travail de quatre (4) ans dont deux (2) ans dans un poste de gestion.
-Connaissances du réseau des affaires sociales et de l'informatique seront prises en considération.

Salaire et avantages sociaux:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales et de l'établissement pour les postes de cadre (Classe 16).

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur Curriculum Vitae avant le 17 décembre 1980 à l'intention de:

M. Omer J. LaViolette,
Directeur Général,
Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
75, rue St-Henri,
Rivière-du-Loup,
G5R 2A4
Tél.: 1-418-862-8261 [extension 281].

c

r

d



Le Conseil régional de développement
de l'Est du Québec.

RECHERCHE:

Directeur [trice] Général [e].

Fonctions:

Sous l'autorité du conseil d'administration, le (la) titulaire:
-planifie l'ensemble des activités du CRD;
-dirige et contrôle le personnel;
-contrôle l'exécution des mandats et le suivi des décisions;
-de façon générale, dirige les opérations du CRD.

Qualifications:

-diplôme universitaire en sciences humaines;
-expérience des structures de planification et de consultation (3 ans, minimum);
-capacité de travail en équipe et sens de l'organisation;
-connaissance de la région de l'Est du Québec.

Conditions de travail:

-siège social à Rimouski;
-traitement selon les qualifications et l'expérience;

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 décembre 1980 à l'attention confidentielle de:
Pierre Jobin, directeur général,
c.p. 812,
Rimouski, G5L 7C9

UN MOTEUR QUI FUME N'EST PAS EN ORDRE... UNE PERSONNE QUI FUME?

OSC DE RIVIERE-DU-LOUP ET VOTRE JOURNAL

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE
ST-PATRICE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MU-
NICIPALITE.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, que conformément à la Loi 57 art. 574, le rôle d'évaluation est complété et déposé à mon bureau; que tout intéressé peut en prendre connaissance et que toute plainte, doit être déposée avant le premier mai 1981, au bureau de: Revison de l'évaluation foncière
100, Place d'Youville
9ième étage
Québec, Québec
G1R 3P7

Donné à St-Patrice de Rivière-du-Loup, ce
19ième jour de novembre 1980.

Adryen Sénéchal
Secrétaire trésorier.

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUEBEC
OFFRES D'EMPLOI
POSTES ACCESSIBLES AUX HOMMES ET AUX
FEMMES.

CONSEILLER [ERE] EN LOISIR

Le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec est à la recherche d'un **conseiller [ère] en loisirs** pour occuper un poste dans la région de l'Est du Québec. Le siège social est à Rimouski.

Fonctions:

Assume la responsabilité de l'application des programmes de développement communautaire du Conseil des Loisirs de l'Est du Québec dans son territoire et au niveau de certains dossiers à caractère régional;

Fournit l'assistance technique, la formation, l'information et la coordination nécessaires au développement communautaire et à la solution des problèmes de loisirs au niveau local et régional.

Exigences:

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent permettant de qualifier les connaissances en matière de loisir et d'animation communautaire;
Connaissance du cadre institutionnel de l'Est du Québec;

Toute expérience pertinente serait un avantage;
Habilité et facilité aux relations individuelles et publiques.

Lieu de travail:

La région de l'Est du Québec avec siège social à Rimouski.

Conditions de travail:

Salaire selon la convention collective en vigueur au Conseil des Loisirs de l'Est du Québec.

Entrée en fonction: Immédiatement.

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 décembre 1980 à l'adresse suivante:

Centre de main-d'oeuvre du Québec
337, rue Moreault
Rimouski, G5L 1P4

Jean-Marc Angiehart, A.M.O.
Centre de Main-d'oeuvre du Québec
337, rue Moreault
Rimouski, G5L 1P4
Tél.: [418] 723-7141



Postes Canada
Canada Post

Appel d'offres

Transport du courrier

Le ministère des Postes sollicite des soumissions publiques pour l'adjudication d'un contrat de cinq (5) ans pour l'exécution du service routier, Rivière-du-Loup, Dégelis (Québec) et Edmundston (Nouveau-Brunswick), "Voyages 201 à 204".

Le service sera effectué six (6) jours par semaine et requiert deux (2) camions avec boîte fermée de 16.8 mètres cubes (600 pieds cubes) et 25.4 mètres (900 pieds cubes), dimensions intérieures. (Immatriculation F.)

Ne seront acceptées que les soumissions présentées par des personnes majeures ou des compagnies domiciliées ou établies dans le territoire postal desservi par les terminus postaux ou les bureaux de poste situés sur l'itinéraire. Cela comprend les clients des routes rurales partant de ces bureaux.

Les enveloppes de soumissions comprenant les conditions générales, les conditions de paiement et cahier des charges sont disponibles aux bureaux de poste de Rivière-du-Loup, Saint-Honoré de Témiscouata, Saint-Louis du Ha! Ha!, Cabano, Notre-Dame du Lac, Dégelis (Québec) et Edmundston (Nouveau-Brunswick), ainsi qu'au bureau de:

Acheminement du courrier (Transport)
1535, chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1S 2P0
Tél.: (418) 694-3020

Les soumissions seront acceptées à Québec, à l'adresse ci-haut mentionnée, jusqu'à 15h00, mercredi, le 10 décembre 1980.



Postes Canada
Canada Post

Request for tenders

Mail contract

The Post Office Department is inviting tenders for a five (5) year contract for the performance of the Rivière-du-Loup, Dégelis (Québec) and Edmundston (New Brunswick) highway service, routes #201 to 204.

The service will operate six (6) days a week according to an established schedule and requires two (2) vehicles with a 25.4 cubic metre capacity (900 cubic feet) and 16.9 cubic metre capacity (600 cubic feet), interior dimensions. (Licence F)

Tenders will be accepted only from persons or firms residing or having a place of business in the postal areas served by the terminal post offices or by post offices located along the route. This includes customers of rural routes emanating from these offices and firms operating an agency, branch office or head office at any of the aforementioned locations.

Full details as to specifications, necessary information, schedule of operation, tender forms, etc., may be obtained from the Rivière-du-Loup, Saint-Honoré de Témiscouata, Saint-Louis du Ha! Ha!, Cabano, Notre-Dame du Lac, Dégelis (Québec) and Edmundston (New Brunswick) post offices or from: Quebec Eastern District Mail Distribution
1535 chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 2P0
Tél.: (418) 694-3020

Tenders will be received at Quebec at the above address until 3:00 p.m. on Wednesday, December 10, 1980.

place aux lecteurs

"Le tourisme, ce n'est pas comme les pissenlits..."

Les citoyens de notre région ont sûrement entendu parler d'une association touristique qui, depuis bientôt deux ans, travaille pour le tourisme dans le Bas Saint-Laurent. A son assemblée générale annuelle du 24 septembre dernier, la majorité de ses membres dans le comté de Kamouraska déclarait l'urgence de se donner un outil pour développer le tourisme de ce comté déjà très bien pourvu par sa géographie, son histoire et ses attraits autant humains que naturels.

Pour passer à l'action, une réunion vient de se dérouler à Saint-Pascal. Théoriquement, près d'une centaine d'intervenants touristiques y étaient attendus. Les quelque vingt participants y étaient plutôt à titre privé, alors que les hôteliers, les restaurateurs, les propriétaires d'auberges, de motels, de centres de camping ou de plein air n'étaient pas à ce rendez-vous qui les concernait en priorité. Quant aux conseils municipaux, ils n'y étaient pas non plus, jugeant sans doute qu'il y a autre chose de plus économiquement rentable que le tourisme.

Depuis l'ouverture de la route 20 dans notre comté, combien de commerces ont vécu des heures troublantes! Que de plaintes sont formulées sur la difficulté de garder chez nous les touristes de passage vers l'Est. Serait-ce l'individualisme qui empêche notre comté de se donner les structures d'accueil essentielles pour faire du tourisme, non seulement un revenu d'appoint pour quelques commerces, mais une véritable industrie rentable humainement et financièrement?

La pomme

Le célèbre Robin des Bois, personnage bien connu par une série télévisée, il y a quelque temps, participera au Pavillon agro-alimentaire du Québec au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, édition 1980.

L'aventurier des bois, fera la promotion de la pomme et de ses sous-produits par le biais de démonstrations et de dégustations. Le public aura également l'occasion de mieux connaître les régions pomicoles du Québec.

De plus la pomme, brosse à dents naturelle à cause de sa chair croquante, renferme des sels minéraux et des vitamines essentiels à la santé.

Il est réjouissant de constater qu'il y a tout de même des gens actifs dans Kamouraska qui croient en l'avenir touristique de notre territoire. C'est à espérer qu'il y aura bientôt beaucoup de "convertis" parmi les citoyens du Kamouraska. C'est ainsi que nous pourrions nous donner, le plus rapidement possible, une Corporation Touristique nous permettant de nous occuper de "notre" tourisme.

Le tourisme, ce n'est pas comme un pissenlit qui pousse tout seul le long de la "track"...; il faut le cultiver et s'en occuper.
Guy Théberge, président A.T.R.
Association Touristique Régionale du Bas St-Laurent.



Régie des permis d'alcool
du Québec

AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, case postale 190, Station B, Québec G1K 7A6.

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LAMONDE, Mme Jocelyne	Epicerie.	(Secteur Est-court) Pohénégamook (ville).

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat.



Régie des permis d'alcool
du Québec

AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, case postale 190, Station B, Québec G1K 7A6.

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
"GESTION MA-RILOUX LTEE"	(1) Bar additionnel.	83, boul. Cartier Rivière-du-Loup (cité)
RICHARD, Mme Ghislaine	(1) Restaurant	Boul. Bégin, (Secteur St-E-leuthère), Pohénégamook (ville).

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat.



Gouvernement
du Québec

Propriétaires de

machinerie lourde

Le gouvernement du Québec fait appel à vos services.

Depuis le 1er avril 1978, tous les ministères doivent utiliser le «Répertoire des loueurs» pour octroyer leurs contrats de louage de machinerie lourde.

Ce répertoire est mis à jour suite à un appel d'offres public annuel invitant les propriétaires de machinerie lourde à soumettre leurs taux. Les soumissions reçues permettront de constituer l'édition 1981-82.

Tout propriétaire de machinerie lourde désirant inscrire sa machinerie au répertoire (édition 1981-82) doit présenter sa soumission sur le formulaire officiel.

Les taux soumis s'appliqueront aux contrats de louage octroyés entre le 1er avril 1981 et le 31 mars 1982.

Conditions d'admissibilité:

- avoir sa principale place d'affaires au Québec
- avoir un bureau d'affaires dans le district où l'on désire inscrire de la machinerie
- détenir à son nom un numéro d'immatriculation du Bureau des véhicules automobiles pour chaque machine, lorsque requis par une loi ou un règlement

Le Service général des achats ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission.

Machinerie lourde visée par l'appel d'offres

Niveleuse	Excavatrice mécanique	Compresseur
Bulldozer	Excavatrice hydraulique	Foreuse sur chenilles
Chargeur sur chenilles	Excavatrice télescopique	Vide-puisard
Tracteur sur roues	Grue mécanique	Écureur d'égout
Chargeur sur roues	Grue hydraulique	Souffleuse
Débusqueuse	Rouleau compacteur	* incluant camion avec flèche
Décapeuse	Paveuse	

Clôture des soumissions: le 12 janvier 1981, 16:30 heures

Le Directeur général
Gaston Ouimet

Demande de documents de soumission

NOM OU RAISON SOCIALE:

ADRESSE:

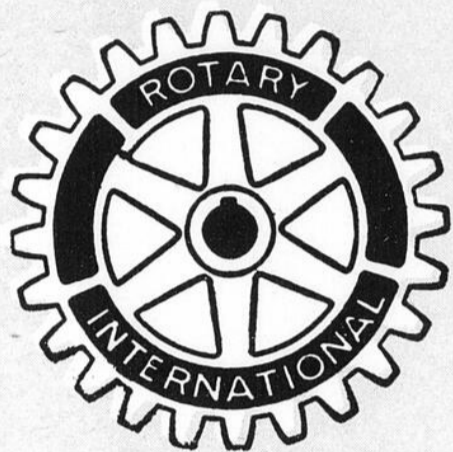
CODE POSTAL:

TÉLÉPHONE:

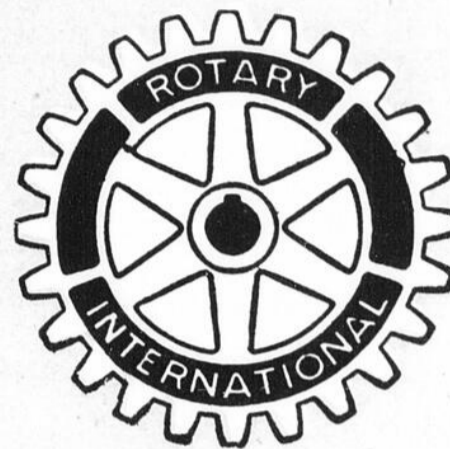
RÉPERTOIRE DES LOUEURS DE
MACHINERIE LOURDE
Service général des achats
Ministère des Travaux publics et
de l'Approvisionnement
1155, rue Claire-Fontaine 4e étage
Québec G1R 4X8

Téléphone: (418) 643-6668

TELETHON



ANNUEL
DU CLUB ROTARY
DE RIVIERE-DU-LOUP



DIMANCHE
7 DÉCEMBRE

SUR LES ONDES DE CKRT-TV, CIMT-TV
et radioCJFP À COMPTER DE MIDI

VENONS EN AIDE AUX MOINS FAVORISÉS

Les personnes de l'extérieur désireuses
de souscrire devront surveiller le petit écran
afin de communiquer
le plus rapidement possible
avec les autorités

Le numéro de téléphone à composer

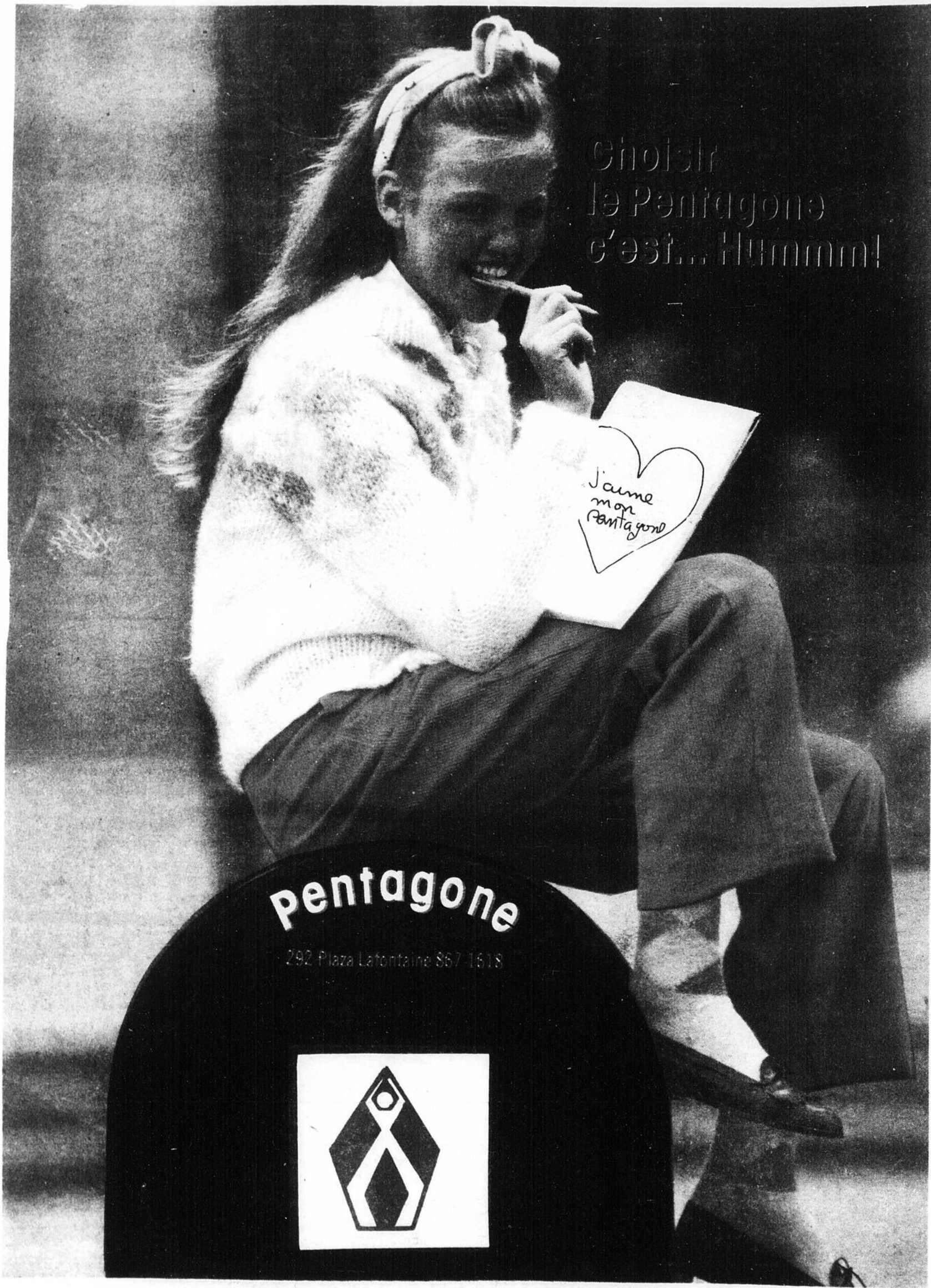
862-9607

SOYEZ GÉNÉREUX

28A ST-1-AURENT. ECHO - MERCREDI LE 3 DECEME 1980



Un jeans qui fait sensation
à l'Est du Québec



Choisir
le Pentagone
c'est... Hummm!

pentagone

292 Plaza Lafontaine 967-1618



Il faut se donner
la peine
de l'essayer

